



DÉCONSTRUCTION DE L'EMPIRE

Le "big reset à l'envers" surprend les puissances occidentales

P.3



LA "JUDAÏSATION" DES INSTITUTIONS MAROCAINES À UN RYTHME INQUIÉTANT

Le Maroc joue-t-il le rôle d' "idiot utile" pour Israël?

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 12 AVRIL 2023 // N°535 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

PROCÈS EN APPEL DE SONATRACH

Lourdes peines requises à l'encontre de deux ex-ministres et deux ex-P-DG

Lire en page 3



Lire en pages 8 et 9

UN REPRIS DE JUSTICE IMMIGRÉ DANS UN PAYS ASIATIQUE À SA TÊTE

Arrestation de quatre individus dont une femme pour introduction de psychotropes de l'étranger

P.2

AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE LA PALESTINE

La diplomatie russe appelle à «rétablir un cessez-le-feu durable»

P.2

MIGRATION

Les Algériens préfèrent s'installer dans les pays de l'OCDE

P.6

LE TEXTE DE LOI ORGANIQUE RELATIF À L'INFORMATION

Tracer les frontières entre journalisme de métier et parajournalisme

P.3



Douanes

Plus de 9 000 kg de kif traité saisis en 2022

P.5



UN SYSTÈME D'INFORMATION DES DOUANES POUR LES OPÉRATIONS DE DÉDOUANEMENT

La mise en œuvre du projet du nouveau système d'information des Douanes permettra de faciliter les opérations de dédouanement.

Il sera également d'une grande utilité pour renforcer la transparence et développer les moyens de lutte contre la fraude et la contrebande.

La mise en œuvre de ce système avance bien et devrait être lancée officiellement le 5 juillet prochain, selon l'Administration centrale des Douanes. Les évolutions en cours et la dynamique économique et commerciale avaient incité l'Administration des Douanes à mettre en place un nouveau projet de numérisation en



coopération avec le partenaire coréen, en vue d'améliorer le service public, d'économiser du temps et de réduire les coûts, estime le directeur du

contentieux et de l'encadrement des recettes des Douanes à la Direction générale des Douanes, le contrôleur Mihafdi Reda.

TEXTILES

DES MARQUES INTERNATIONALES VONT PRODUIRE EN ALGÉRIE

Le complexe textile Tayal, situé dans la zone industrielle de Sidi Khettab (wilaya de Relizane), a signé, lundi à Alger, quatre contrats et mémorandums d'entente avec des représentants de marques internationales de vêtements en Algérie en vue de leur production localement. La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de l'ouverture officielle du Salon national des produits textiles, de l'habillement et de la chaussure, organisé au Palais des expositions jusqu'au 19 avril, en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Les contrats et mémorandums d'entente ont



été signés par le P-DG de Tayal, Tarek Ekerbischer, avec le directeur général de la société MDS Textile, Mustapha Lia, la représentante du directeur général de Tex Word, Nesrine

Amrane, le directeur général de la société Investex Algeria, Mohamed Reda Lia, et les représentants de la société Azadea Algeri, Badreddine Ali et Mohamed Daoudi.

UN REPRIS DE JUSTICE IMMIGRÉ DANS UN PAYS ASIATIQUE À SA TÊTE

ARRESTATION DE QUATRE INDIVIDUS DONT UNE FEMME POUR INTRODUCTION DE PSYCHOTROPES EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté quatre individus dont une femme dans une affaire d'introduction et de trafic de psychotropes en provenance de l'étranger, et saisi 13.680 comprimés de stupéfiants, 72 comprimés psychotropes solides et des montants en dinars et en devises.

Ceci outre la possession pour stockage et transport et achat de psychotropes et de drogues d'origine étrangère et la possession d'armes blanches prohibées

sans motif. L'affaire a été déclenchée suite à des informations faisant état d'une personne qui s'adonnait au trafic des stupéfiants dans un quartier à Bab El Oued, importés illicitement dans des baffles et des boîtes de compléments alimentaires envoyés par un repris de justice algérien immigré dans un pays asiatique.

"Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent", conclut le communiqué.

ACCORDS DE MINSK :

FRANÇOIS HOLLANDE SE CONFIE À SON INSU AUX IMITATEURS RUSSES VOVAN ET LEXUS

Selon un court extrait vidéo partagé sur les réseaux sociaux, l'ancien président français François Hollande se serait exprimé sur les accords de Minsk auprès d'un interlocuteur qu'il pensait être Petro Porochenko.

«Angela Merkel a eu raison de dire que [les Accords de Minsk avaient été une "tentative" de donner le temps à Kiev de se renforcer militairement], parce que tout le monde pensait que Poutine vou-

lait gagner du temps, or c'était [notre volonté] pour donner à l'Ukraine une possibilité [...] d'améliorer ses capacités militaires : c'était précisément la raison qui nous a poussé à défendre les accords de Minsk», aurait affirmé l'ex-président de la République française, François Hollande, selon une vidéo mise en ligne par les fameux imitateurs russes Vladimir Kouznetsov (aka Vovan) et Alexei Stoliarov (Lexus).

TUNISIE : UN FOOTBALLEUR S'IMMOLE PAR LE FEU À HAFFOUZ

Le footballeur tunisien Nizar Issaoui s'est immolé par le feu, lundi, devant le district de la police à Haffouz (Gouvernorat de Kairouan/centre de la Tunisie), ont rapporté des médias locaux. Selon le quotidien Alchourouk, Issaoui a indiqué avoir été accusé d'être impliqué dans une affaire terroriste, alors qu'il ne faisait que porter plainte contre un marchand de fruits

qui vendait les bananes à 10 dinars le kilo (Le prix de vente de ce fruit a été fixé par le ministère du Commerce, en mars dernier, à 5 dinars/kg). Les faits ont eu lieu « suite à un accrochage avec un marchand de fruits et légumes à propos du prix des bananes », indique, pour sa part, l'hebdomadaire Réalités, précisant que « d'après un proche, Nizar Issaoui a été victi-

me de brûlures de second degré ». Sur une vidéo partagée sur les réseaux sociaux et visionnée par Anadolu, on voit Nizar Issaoui furieux, entouré par une foule en ébullition, racontant sa mésaventure avant de mettre le feu à son corps. Issaoui, 35 ans, a évolué notamment à l'Union sportive monastirienne et à El Gawafel de Gafsa.

AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE LA PALESTINE

LA DIPLOMATIE RUSSE APPELLE À « RÉTABLIR UN CESSER-LE-FEU DURABLE »

Le ministère russe des Affaires étrangères a appelé toutes les parties à « empêcher une nouvelle escalade ». « Moscou est profondément préoccupé par l'escalade continue de la violence dans la zone

du conflit israélo-palestinien », a fait savoir le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué. Et de souligner que, pour la Russie, « seul le processus de négociation intégré visant à

parvenir à un compromis dans le règlement israélo-palestinien sur une base juridique internationale bien connue » pourrait garantir la stabilité dans la région à long terme.

FUITES DE DOCUMENTS CLASSIFIÉS SUR LA STRATÉGIE DES ÉTATS-UNIS ET DE L'OTAN AU SUJET DE L'UKRAINE

Le Pentagone tente d'identifier la source de fuites de documents classifiés, détaillant la stratégie des États-Unis et de l'OTAN pour soutenir Kiev face à l'offensive russe lancée fin février 2022, a rapporté le New York Times. Ces documents ont été publiés cette semaine sur les réseaux sociaux.

Interrogé, le Pentagone a dit être en train d'enquêter sur le sujet. « Nous sommes au courant des informations de presse

concernant des messages publiés sur les réseaux sociaux et le ministère est en train d'examiner la question », a déclaré une porte-parole du Pentagone, Sabrina Singh.

Ces documents, qui datent du début du mois de mars, selon le quotidien américain, évoquent par exemple le rythme auquel les forces ukrainiennes utilisent les munitions des lance-roquettes mobiles Himars, ou encore le

calendrier des livraisons d'armes ou des formations fournies par l'Occident aux soldats de Kiev. Les documents, partagés sur Twitter et Telegram, semblent authentiques, selon des experts cités par le journal new-yorkais. D'après ces fuites, 12 brigades ukrainiennes seraient en train d'être constituées, dont neuf entraînées et équipées par les États-Unis, note le New York Times.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

PROCÈS EN APPEL DE SONATRACH

Lourdes peines requises à l'encontre de deux ex-ministres et trois ex-P-DG

Au second jour du procès en appel des accusés dans l'affaire Sonatrach, condamnés en première instance pour des faits de corruption, dont les trois ex-PDG du Groupe, des réquisitoires ont concerné les principaux accusés.

Rappelons qu'il s'agit dans cette affaire, enrôlée à la Chambre pénale de la Cour, des ex-ministres Noureddine Boutarfa et Amar Ghoul, des ex-PDG du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, Abdelhamid Zerguine et Mohamed Meziane, en plus des ex-ministres Mohamed Bedjaoui et Chakib Khelil (mandat d'arrêt international émis à son encontre). Plusieurs entreprises ainsi que nombre d'employés et de cadres de l'Agence nationale des autoroutes sont poursuivis également dans cette affaire. Le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed avait condamné en première instance les accusés à des peines allant de 20 ans de prison à l'acquiescement. Ils ont été poursuivis pour des chefs d'inculpation prévus par la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, en



lien avec la dilapidation des deniers publics et conclusion illégale de marchés. Le procureur général d'Algérie a donc requis, hier, des peines maximales à l'encontre des prévenus dans le dossier de corruption qui a touché Sonatrach. Le représentant du droit public a réclamé une peine de 10 ans de prison contre l'an-

ancien ministre de l'Énergie Noureddine Boutarfa, et 12 ans pour le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, avec une amende d'un million de dinars pour chacun d'eux. Il a également demandé la condamnation des présidents-directeurs généraux du complexe : Abdelmoumen Ould Kaddour, à 12 ans de prison, la même peine

pour Mohamed Meziane, et 5 ans pour Abdelhamid Zerguine, 8 ans de prison pour l'ancien vice-président de Sonatrach, Boumediene Belkacem, et une amende d'un million de dinars pour chacun des accusés, avec une requête en annulation de la condamnation en appel contre Issa Benghanem à 6 ans de prison. **I.Med**

LE TEXTE DE LOI ORGANIQUE RELATIF À L'INFORMATION

Tracer les frontières entre journalisme de métier et parajournalisme

Il est vrai que les temps ont chambardé le champ médiatique et poussé les professionnels et les journalistes de métier à observer de loin le terrain miné sur lequel ils posent pied. Un des aspects du texte de loi organique relatif à l'information présenté par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, devant les sénateurs, est justement de tracer les frontières entre journalistes de métier et ceux qui pratiquent un pseudo-journalisme, par la grâce des techniques que met Internet entre les mains de tout le monde. Après avoir explicité que la loi sur l'Information, en débat aujourd'hui, veillait à garantir le libre exercice de l'activité journalistique dans le respect des

règles juridiques en accord avec la Constitution et les traités internationaux ratifiés par l'Algérie, il a défini le champ d'action du journaliste de métier. Bouslimani a souligné la nécessité de faire la distinction entre les médias, qui sont "soumis à des règles juridiques, professionnelles et déontologiques bien définies", et les réseaux sociaux, à travers lesquels des citoyens tentent de "promouvoir une idée", et qui "n'ont donc rien à voir avec l'activité journalistique". La nouvelle génération de journalistes, qui n'ont pas bâtonné de dépêches, qui n'ont pas été confrontés aux dures réalités du terrain, qui n'ont pas essuyé la sueur au front à la fin de la journée, qui

ne connaissent pas "la peur de la feuille blanche", ceux qui sont nés avec l'avènement d'Internet, qui travaillent sur un clavier, près d'un climatiseur, ceux-là alors, devront désapprendre cette pseudo-presse, qui consiste à prendre des informations non recoupées, à pomper sur les réseaux sociaux des textes mal écrits pour les publier dans un journal et sur un site ou à écouter des individus plus excentriques les uns que les autres débiter des inanités ou déverser leur venin. Comment faire revenir tout ce monde vers les normes reconnues de la presse classique? Toute la question réside là, tant le chemin parcouru dans l'anarchie aura été long, très long...

I.M.Amine

LA "JUDAÏSATION" DES INSTITUTIONS MAROCAINES À UN RYTHME INQUIÉTANT

LE MAROC JOUE-T-IL LE RÔLE D'"IDIOT UTILE" POUR ISRAËL?

Les intellectuels marocains les plus probes, comme d'ailleurs le peuple marocain lui-même, dénoncent l'imperceptible judaïsation des institutions marocaines. Protégés par un Palais royal sourcilieux quand il s'agit de protéger les intérêts des juifs, ceux-ci mènent un travail de sous-sol dans plusieurs secteurs des institutions du Maroc : la défense, l'éducation, le tourisme, les technologies, les industries, le commerce extérieur, etc.

Le Maroc joue-t-il le rôle insolite d'"idiot utile d'Israël"? Il y a tout lieu de le croire. Car la finalité d'Israël est de s'implanter durablement et puissamment dans la triple région maghrébo-saharo-sahélienne.

Prenons Pegasus, pour lequel le Maroc a été blâmé par la communauté internationale. Le véritable bénéficiaire des écoutes a été Israël et non pas le Maroc. Toutes les données aspirées et collectées l'ont été, d'abord, pour le compte d'Israël. Le Maroc n'a récolté que du vent. Des miettes. Mais surtout, de la réprobation internationale, car après des années de silence et de compromissions, l'Europe politique fait le procès du Maroc au sujet du scandale du Parlement européen.

En consentant de laisser le Mossad, son Unité 8-200 et ses armées de geeks s'installer au Maroc pour protéger le système, le Maroc a hypothéqué sa souveraineté, sa crédibilité face à son peuple et sa politique extérieure, car il n'est que constater l'embarras de Rabat face aux agressions sionistes sur les Palestiniens pour s'en convaincre. Mais pendant ce temps, le peuple

Les manifs ont agité plusieurs villes du pays. Les limites de la normalisation ont été atteintes. Le compte à rebours a commencé. Pour l'Algérie, le danger vient surtout de cette volonté israélienne de poser pied dans le voisinage immédiat de l'Algérie. L'histoire dit que partout où le juif pose pied, le malheur commence. Ce principe a été fermement affirmé par un historien juif, Bernard Lazare, auteur d'un livre passionnant sur "l'Antisémitisme : son histoire et ses causes", et dans lequel il dit que l'antisémitisme, il faudrait certainement le chercher dans le comportement des juifs eux-mêmes à travers l'histoire, que s'il fallait définir ses causes générales, celles-ci ont toujours "résidé en les Juifs mêmes et non chez ceux qui les combattent".

O.F.

DÉCONSTRUCTION DE L'EMPIRE

Le "big reset à l'envers" surprend les puissances occidentales

Sommes-nous les témoins privilégiés d'un empire hyperpuissant en phase de déconstruction? Certainement; mais entendons-nous bien : déconstruction n'est pas fin finale. Car, comme pour les douleurs de l'enfantement de la naissance, les distorsions des douleurs de la mort peuvent être lentes, et expansives. La guerre en Ukraine a ouvert la boîte de Pandore, qui ne semble pas près de se refermer. Jusque-là, les conséquences de la guerre ne tournent pas à l'avantage des puissances occidentales. Loin s'en faut. Le big reset programmé au lendemain de l'arrêt mondial de l'économie à cause de la pandémie, n'a pas fonctionné au quart de tour. En réalité, il a mal fonctionné, tant aujourd'hui nous assistons à un retour de flamme. L'Arabie Saoudite a trouvé un compromis avec le Yémen, puis avec l'Iran, et c'est un événement majeur de la déconstruction de l'Empire occidental, hyperdominant, jusqu'à l'outrance, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'Arabie, hyper-réaliste depuis la prise de pouvoir réel de MBS, garde en ligne de compte que le détroit d'Ormuz, cœur battant des économies des pays du Golfe, est sous pavillon iranien. Mais c'est surtout la prépondérance de la Chine et sa lucidité économique-politique qui a permis ce rapprochement historique entre Ryad et Téhéran. De ce fait, la Chine se présente comme la solution à

un monde en déconstruction. Sauf que, pour la comparaison, Pékin veut gagner et faire gagner ses partenaires et alliés, au contraire de Washington, qui cherche plutôt une hégémonie sans partage. L'Europe a-t-elle compris tardivement toute cette déconstruction qui se fait à ses dépens? Il y a tout lieu de le croire, avec les déclarations "historiques" du président français, Emmanuel Macron, qui, après une discussion avec le dirigeant chinois, exhorte l'Europe à se "réveiller" et refuse "une logique de bloc à bloc", dans le conflit opposant la Chine à Taïwan. Se refusant à "entrer dans une logique de bloc à bloc", comme ce fut le cas dans le dossier Ukraine, Emmanuel Macron exhorte l'Europe à ne pas "être suiviste" des États-Unis ou de la Chine sur la question de Taïwan, dans une interview au quotidien économique français "Les Echos" publiée dimanche : "La pire des choses serait de penser que nous, Européens, devrions être suivistes" sur la question de Taïwan "et nous adapter au rythme américain et à une surréaction chinoise". Mais les Américains auront compris que le propos les visait directement. Macron exprime, en réalité, un ras-le-bol des Européens qui font une sous-traitance de la guerre au profit du couple américano-atlantiste. Car le plus grand perdant de cette guerre, ce sont d'abord les Européens. Alliée de la

Russie, qu'elle appuie par son économie et son amitié sans faille, la Chine garde l'esprit ouvert. Elle sait que l'échec de Moscou en Ukraine serait également celui de Pékin avec Taïwan. Donc, tout en manoeuvrant avec la stratégie de Sun Tzu, la Chine espère faire tomber plusieurs dominos en même temps. Économiquement, le monde en dépendra dans moins de dix ans. Pendant l'arrêt planétaire de 2020-2021, les Chinois ont fait le plein de matières premières, toutes les matières. Tant et si bien que pour la voiture électrique dont tout le monde parle, il sera quasi impossible de ne pas s'approvisionner chez les Chinois pour la batterie électrique. Avec les Brics, elle mène déjà l'économie du monde, et tous les pays veulent aujourd'hui y adhérer. Le dernier en date : la Tunisie. L'intérêt de la Tunisie pour les travaux des BRICS n'est pas pour déplaire à Pékin, qui a réaffirmé vouloir travailler avec les pays émergents. La recherche de nouveaux partenariats est au centre de la philosophie prônée par le groupe des cinq (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), a d'ailleurs rappelé Wang Wenbin, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Voilà, nous vivons un "big reset à l'envers"; mais, attention, comme on l'a dit, aux distorsions des "dégâts collatéraux".

O.F.

La loi sur l'information «garantit le libre exercice de l'activité journalistique»

Le ministre de la Communication a réaffirmé la détermination du secteur à promouvoir la communication institutionnelle en tant que "trait d'union entre les journalistes et l'administration en vue de permettre au journaliste d'accéder à l'information et de fournir au citoyen une information sûre et crédible"....

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a indiqué que le texte de loi organique relatif à l'information veillait à garantir le libre exercice de l'activité journalistique dans le respect des règles juridiques en accord avec la Constitution et les traités internationaux ratifiés par l'Algérie. Répondant aux interventions des membres du Conseil de la nation, lors d'une séance de débat du texte de loi, le ministre a précisé que la plupart des clauses de ce texte "prévoient des dispositions qui protègent tous les intervenants dans le domaine de la liberté de la presse à travers des règles établissant un équilibre entre droits, libertés et devoirs". Il a souligné que les professionnels du secteur avaient été "associés à l'élaboration du texte" pour leur permettre de "contribuer à la vision renouvelée du secteur, et ce, a-t-il dit, "en tenant compte des préoccupations et propo-



sitions issues des rencontres organisées avec tous les acteurs du secteur".

M. Bouslimani a, dans ce contexte, souligné la nécessité de faire la distinction entre les médias, qui sont "soumis à des règles juridiques, professionnelles et déontologiques bien définies", et les réseaux sociaux, à travers lesquels des citoyens tentent de "promouvoir une idée", et qui "n'ont donc rien à voir avec l'activité journalistique". Concernant le statut professionnel du journaliste, le ministre a fait savoir que "le journaliste, en sa qualité de travailleur, est soumis au code du

travail, et il sera protégé par la nouvelle loi sur l'information, à travers l'obligation faite aux médias de conclure un contrat de travail écrit visant à renforcer son droit à la protection sociale prévue par la législation".

"La question des salaires, de classification professionnelle, des indemnités et des conditions de travail est soumise aux conventions collectives à travers des négociations entre l'organisme employeur et le représentant des travailleurs", a-t-il dit. Le ministre de la Communication a réaffirmé la détermination du secteur à promouvoir la

communication institutionnelle en tant que "trait d'union entre les journalistes et l'administration en vue de permettre au journaliste d'accéder à l'information et de fournir au citoyen une information sûre et crédible".

Il a souligné que le secteur "poursuit l'organisation de ces sessions de formation au nombre de 29 pour le moment", en sus d'une nouvelle session programmée dans la wilaya de Ghardaïa à partir du mois de mai prochain. Les membres du Conseil de la nation ont salué les dispositions contenues dans le texte de loi sur l'information

qui vise à "renforcer les garanties de la liberté d'expression, répondre aux attentes du citoyen dans ce domaine et satisfaire aux besoins du secteur pour organiser la profession en prenant en compte le service public et l'intérêt public". A l'issue de l'intervention du ministre, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a souligné l'importance de ce texte de loi et le rôle des médias notamment, a-t-il dit, "dans le contexte actuel marqué par la guerre médiatique, plus dangereuse que la guerre des armes".

APS

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE CONCERTATION POLITIQUE

ALGER ET RIYAD CHERCHENT À CONSOLIDER LE BILATÉRAL

La première réunion du comité de concertation politique au niveau des hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères de la République algérienne démocratique populaire et du Royaume d'Arabie saoudite s'est tenue, dimanche soir, à Riyad. La partie algérienne était présidée par le directeur général des pays arabes (au ministère des Affaires étrangères) Noureddine Khandoudi, et côté saoudien, par le sous-ministre d'État chargé des affaires des pays africains, l'ambassadeur Dr. Sami Bin Abdullah Al-Saleh, avec la participation de l'ambassadeur d'Algérie au Royaume d'Arabie saoudite, le Dr Mohamed Ali Boughazi et de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, le Dr Abdullah bin Nasser Al-Busairi, et de plusieurs responsables des affaires étrangères des deux pays. Au cours de la réunion, les deux parties ont discuté «des relations bilatérales historiques et stratégiques qui unissent les deux pays frères et des moyens de les renforcer dans divers domaines, ainsi que d'un échange de vues sur un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun». En mars dernier, le ministre saoudien des Affaires étrangères, Faisal bin Farhan, avait discuté, lors d'un appel téléphonique avec

le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger en Algérie, Ahmed Attaf, des «relations bilatérales et des moyens de les renforcer, de manière à servir les intérêts des deux pays et peuples, en plus des développements régionaux et internationaux d'intérêt commun», selon le ministère des Affaires étrangères d'Arabie saoudite. L'Algérie et l'Arabie saoudite entretiennent des relations historiques solides depuis des décennies et entretiennent des consultations permanentes, notamment en ce qui concerne les décisions de l'organisation OPEP et les marchés pétroliers internationaux.

R. N.

LES POSITIONS HONORABLES DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DES CAUSES ARABES MISES EN AVANT

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a reçu, lundi dernier, l'ambassadeur de la République arabe de Syrie en Algérie, Namir Wahib Al Ghanim, qui lui a rendu une visite d'adieu, au terme de sa mission en Algérie, a indiqué l'APN dans son communiqué. Lors de la rencontre, les deux parties ont passé en revue «la réalité des relations distinguées entre les deux pays et les deux peuples frères». Pour sa part, Namir Wahib Al Ghanim s'est dit «fier d'être l'ambassadeur de son pays auprès de l'Algérie qui est inébranlable dans sa position et

inébranlable pour les causes arabes et leur défense, notamment la cause palestinienne». Il a également rappelé «le don fait par l'Algérie à la Syrie, suite au tremblement de terre qui a frappé la Syrie sœur».

De son côté, Boughali a remercié l'ambassadeur pour sa visite, «lui souhaitant plein succès après la fin de ses fonctions en tant qu'ambassadeur en Algérie, notant la fraternité qui unit les peuples algérien et syrien», soulignant «le travail de valorisation, la coordination, notamment parlementaire, en activant les deux groupes d'amitié, ce qui multiplie les initiatives unifiant les positions dans les arènes et forums internationaux au service des enjeux communs et justes de la nation».

R. N.

L'UNIVERSITÉ, UN ESPACE D'IDÉES NOVATRICES POUR LA CRÉATION DE RICHESSES

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari affirme que l'université algérienne était un espace d'idées novatrices qui peuvent être concrétisées sur le terrain pour contribuer à la création de richesses et à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Dans une déclaration à la presse lors d'une visite d'inspection à l'École supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (ESSAIA) et à l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA), le ministre a indiqué qu'il existe "plusieurs idées novatrices pouvant être bénéfiques pour leurs porteurs et pour l'économie nationale si celles ci sont concrétisées en projets productifs permettant de relancer l'industrie locale et de procurer de la devise". "L'instauration de la culture d'entrepreneuriat requiert certains mécanismes permettant aux diplômés de créer de la richesse et d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance en matière de production des céréales". "Ces mécanismes, at-il dit, sont assurés par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, qui "accompagne les innovateurs dans la valorisation de leurs travaux mais aussi dans le financement de leurs entreprises". Dans le même sillage, le ministre a fait savoir que la présentation "de plateformes dédiées à certaines activités de recherches relatives aux différentes plantes en vue de les reboiser dans les régions ayant enregistré des incendies ces dernières années a été fixée à la fin juillet". Lors de cette visite, le ministre s'est enquis de plusieurs projets de recherche au niveau de l'annexe de l'ESSAIA et de projets d'incubateurs des affaires, appelant les étudiants à œuvrer à "concrétiser leurs projets sur le terrain à travers le dispositif de soutien aux projets dans le cadre des micro-entreprises et des start-up". M. Baddari a inspecté en outre les différents départements de l'ENSA, exhortant à "consentir davantage d'efforts pour protéger la flore".

Y. B.

SITUATION EN PALESTINE

Boughali appelle les instances internationales à assumer leurs responsabilités

L'Algérie a été le premier pays à condamner ces agissements barbares qui témoignent d'une cruauté immonde et immorale de l'entité sioniste. Réagissant à ces attaques et à la violation de la mosquée d'El-Qods, le président de l'APN et président de la Fédération des Conseils de la Coopération Islamique, Brahim Boughali, a appelé, ce lundi, les instances internationales à "mettre fin aux violations de la mosquée Al-Aqsa"...

Les récentes attaques sionistes contre des Palestiniens au niveau de l'esplanade de la mosquée d'El-Qods a soulevé un tollé de condamnations à travers le monde. Pour tous les observateurs, ces attaques témoignent de la détermination de l'entité sioniste à maintenir son système d'apartheid sur la terre bénie de la Palestine. Et comme il fallait s'y attendre, l'Algérie a été le premier pays à condamner ces agissements barbares qui témoignent d'une cruauté immonde et immorale de l'entité sioniste. Réagissant à ces attaques et à la violation de la mosquée d'El-Qods, le président de l'APN et président de la Fédération des Conseils de la Coopération Islamique, Brahim Boughali, a appelé, ce lundi, les instances internationales à «mettre fin aux violations de la mosquée Al-Aqsa et à protéger le peuple palestinien sans défense».

En effet, le président de l'APN, Brahim Boughali, a présidé, hier, une réunion d'urgence par vidéoconférence qui «a réuni des membres de la troïka de l'Union et des membres du Comité permanent de la Palestine», selon un communiqué de la chambre basse du Parlement. Dans son allocution d'ouverture, Boughali a souligné «l'importance de renforcer l'esprit de solidarité entre les membres, la coordination et la coopération pour protéger le peuple



palestinien sans défense et assurer le respect du caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa, conformément aux pactes internationaux et humanitaires», poursuivant : «Le devoir exige des Parlements des pays islamiques de prendre position face à cette agression barbare.» Invitant dans le même temps à «sortir de cette rencontre avec une position claire et sans fioritures contre le colonisateur, en lançant un appel à la communauté internationale à soutenir nos frères palestiniens». Selon la même source parlementaire, le président de l'APN a donné lecture de onze points

qu'il se proposait d'inclure dans la déclaration issue de la réunion.

Parmi eux, figurait notamment «l'appel au Conseil des droits de l'Homme à se réunir d'urgence pour examiner ces graves et multiples violations des droits de l'homme, ainsi que la demande d'une action urgente de la Cour pénale internationale d'examiner les crimes israéliens qui visent à la liquidation ethnique des Palestiniens et à leur infliger des châtiments collectifs», a-t-il souligné. Après son allocution, Brahim Boughali a cédé la place aux participants qui ont convenu

à l'unanimité de la gravité de la situation. C'est ainsi que le secrétaire de l'Union, Koreichi Niass, a affirmé qu'il est du «devoir de la nation de prendre une position ferme qui soutienne la fermeté du peuple palestinien, envoyant un message fort mettant en garde contre toute violation de ses saintetés et affirmant au monde entier que la Palestine est la question centrale et qu'il n'y a pas de paix sans une solution juste qui permet au peuple palestinien d'obtenir ses droits dont l'établissement de son État indépendant avec El-Qods Echarif comme capitale».

R. N.

DOUANES: PLUS DE 9 000 KG DE KIF TRAITÉ SAISIS EN 2022

Le directeur du contentieux et du contrôle des dotations douanières à la Direction générale des douanes, Réda Mehafdi, a révélé que «plus de 9 000 kilogrammes de kif traité et 4 millions de comprimés d'hallucinogènes avaient été saisis, dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, au cours de l'année passée». S'exprimant au Forum de la Chaîne I de la Radio algérienne, Mehafdi a affirmé que l'administration des douanes déploie des efforts considérables grâce à ses équipes de terrain «qui travaillent jour et nuit tout au long de la semaine, afin de lutter contre la fraude et la contrebande visant à nuire à l'économie nationale et à la société algérienne». Il a noté que durant la même période, «des quantités importantes de boissons alcoolisées ont été saisies et qu'une tentative d'introduire plus de 52 000 unités de pétards et autres objets prohibés a été déjouée». Concernant la lutte contre la contrebande de la devise, l'intervenant a fait état de «la saisie de plus d'un million d'euros, plus de 81 000 dollars américains et de 30 000 livres sterling et de plus de 50 000 dollars canadiens, en 2022». Ainsi, ajoute le même responsable, afin de lutter contre la corruption, la fraude et la contrebande qui affecteraient l'économie nationale, «le nouveau système d'information numérisé de l'administration des douanes permettra la fourniture d'informations précises et de bien accomplir son rôle, d'aider les autorités publiques à prendre les bonnes décisions grâce aux statistiques précises qui leur sont fournies».

Pour sa part, le sous-directeur des procédures et facilités douanières, Mourad Mazouz, a affirmé que «le contrôle douanier joue un rôle majeur dans la protection de l'économie nationale» et que «la douane algérienne est considérée comme un maillon parmi les chaînes qui forment la chaîne de contrôle, au niveau des accès aériens, maritimes et terrestres, en coordination avec divers autres départements, en vue de protéger le consommateur algérien et l'économie nationale». Selon lui, «les textes législatifs et réglementaires appliqués par la douane algérienne doivent être traités et révisés». Il a révélé qu'«à la demande des pouvoirs publics, une révision de la loi des douanes a été initiée, il y a plusieurs mois, afin d'atteindre trois objectifs fondamentaux représentés par la mise à jour et le renforcement des pouvoirs de l'administration des douanes».

Y. B.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

600 postes de professeurs hospitalo-universitaires ouverts sur concours

Très attendu par les professeurs universitaires, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé dans un communiqué, l'ouverture d'un concours sur épreuves, en vue d'accéder au grade de professeur-maître de conférences hospitalo-universitaire. Apportant les détails nécessaires à cette annonce, le même communiqué du ministère a indiqué : «Cette décision vise à ouvrir un concours sur certificats et travaux pour accéder au grade de professeur hospitalo-universitaire.» Il faut savoir que selon la même source, «le nombre de postes de professeurs hospitalo-universitaires à pourvoir est fixé à 600 dont 79 au titre de la santé militaire». Pour ce qui est du concours d'admission au grade de profes-

seur hospitalo-universitaire, celui-ci est, selon le communiqué ministériel, «ouvert aux candidats justifiant du grade de maître de conférences hospitalo-universitaire, section A, dans la spécialité pour laquelle ils sont désignés». Par ailleurs, selon un second communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, «cette décision vise à organiser un

concours sur épreuves pour accéder au grade de maître de conférences hospitalo-universitaire, département A.» Aussi, force est d'admettre que «le nombre de postes de chargés de cours hospitalo-universitaires, département A à pourvoir est fixé à 755, dont 100, dans le cadre du concours». Il faut savoir également qu'un concours pour accéder au grade de Maître de conférences hospita-

lo-universitaire est ouvert aux candidats justifiant du grade de Maître de Conférences hospitalo-universitaire. Enfin, poursuit le communiqué du ministère, «les candidats intéressés sont informés que le délai de clôture des inscriptions au concours est de 20 jours ouvrables, à compter de la date de publication du concours.»

R. N.

Tissemsilt : un homme de 57 ans tué d'un coup de fusil

Les habitants de la commune de Tissemsilt ont été ébranlés, tard dans la nuit de dimanche à lundi, par le meurtre d'un homme âgé de 57 ans, qui a été tué par un sexagénaire, d'un coup de fusil de chasse, l'atteignant à l'abdomen. La victime a été transférée dans un état tragique aux urgences de l'hôpital du chef-lieu de wilaya, Tissemsilt, où il a rendu son dernier

souffle. L'agresseur s'est rendu aux services de la gendarmerie nationale, avouant son crime. En conséquence, une enquête a été ouverte sur cette affaire pour révéler les circonstances et les causes qui ont entraîné ce crime tragique. Des informations indiquent que l'auteur et la victime étaient liés et se connaissaient fort bien.

R. N.

MIGRATION

Les Algériens préfèrent s'installer dans les pays de l'OCDE

Les premiers Algériens sont arrivés en France au début du XX^e siècle. Les médecins représentent une grosse portion des migrants économiques. La religiosité joue un rôle déterminant pour les destinations européennes ou vers l'Amérique du Nord, alors qu'il ne l'est pas pour la Turquie. La sélection par la culture s'avère encore plus forte dans les pays à majorité sunnite », indiquent les auteurs du rapport Femise.

Dans un rapport élaboré par le Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques (Femise), il est relevé que 52,3% des migrants du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord envisagent de s'installer dans un pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette proportion atteint 90% s'agissant du Maroc et de l'Algérie et 35% des migrants syriens et 30% des jordaniens, alors qu'elle se résume à seulement 10% des migrants venant du Yémen et du Niger. Preuve de « l'empreinte laissée par le colonialisme », y es-il expliqué. Par ailleurs, une étude publiée par le think tank américain Pew Research Center, se basant sur les données de l'Office de la migration internationale des Nations Unies, a révélé que 930.000 personnes nées en Algérie vivaient à l'étranger en 1990. Le chiffre passe à 1.040.000 en 2000 et 1.710.000 en 2010 pour s'établir à 1.770.000 en 2013. En 2007, par exemple, les immigrés représentaient 8,3 % de la population vivant en France, un des pays membres de l'OCDE, soit 5,2 millions de personnes. Ils sont en majorité originaires d'Algérie, du Maroc ou du Portugal. Les premiers Algériens sont arrivés en France au début du XX^e siècle. Les médecins représentent une grosse portion des migrants économiques.



Et, il y aurait plus de 10 000 médecins algériens, formés par l'Algérie, qui exercent en France, et qui profitent au système français. Un chiffre qui a fait les Unes des journaux, et créé le débat sur de nombreux plateaux de télévisions. Selon une étude du Conseil National de l'Ordre des Médecins Français (CNOM), publiée en novembre 2014, il y aurait plus de 10 000 médecins algériens exerçant dans les hôpitaux de France, mais seulement 27.7% d'entre eux sont diplômés en Algérie, alors que les 71.1% restants

(soit 7100 médecins) sont diplômés des universités de l'Hexagone. L'étude faite par Femise a examiné les facteurs culturels influant sur le choix des destinations des migrants du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Elle en conclut que la corrélation entre pays d'origine et passé colonial persiste, mais que le Printemps arabe a réduit l'intensité du choix du pays de destination par la culture. L'étude de recherche révèle que les « traits culturels n'exercent pas d'effet significatif » sur les intentions migratoires à desti-

nation des pays non-membres de l'OCDE. En revanche, la progressivité en termes de religiosité et d'égalité entre les sexes affecte « positivement » les aspirations à migrer vers les pays-membres de l'OCDE. Par ailleurs, elle démontre que les attitudes vis-à-vis des inégalités hommes-femmes sont marginalement significatives. Cependant, « les jeunes migrants issus des pays MENA sont plus progressistes en terme d'égalité hommes-femmes que le reste de la population », complète l'étude. En revanche, la religio-

sité joue un rôle déterminant pour les destinations européennes ou vers l'Amérique du Nord, alors qu'il ne l'est pas pour la Turquie. La sélection par la culture s'avère encore plus forte dans les pays à majorité sunnite », indiquent les auteurs du rapport Femise. En effet, l'histoire continue d'influencer les aspirants migrants dans le choix de leur destination. A la fin du 19^e siècle et au début 20^e siècle, l'Algérie, le Tchad, le Mali, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, la Syrie et la Tunisie étaient des colonies ou des protectorats français et bénéficiaient donc d'un socle culturel commun. Il en va de même pour l'Égypte, l'Irak, la Jordanie et le sud du Yémen qui furent colonisés et administrés par la Grande-Bretagne à la même époque. L'Azerbaïdjan, sous la domination de l'Union Soviétique, a proclamé son indépendance en 1991 et fait partie des pays les plus progressistes avec le Liban en termes d'égalité homme-femme et s'agissant du fait religieux. Si les caractéristiques des grands flux migratoires se maintiennent, des évolutions ont suivi les événements du printemps Arabe. Suite aux émeutes, aux violences en Égypte, en Algérie, en Irak en Tunisie et au Yémen, ces pays ont développé une vision progressiste et « condamnent la violence sur les civils », précise le rapport.

Youcef S.

ALGEX : révision de la plateforme dédiée aux importateurs

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, vient d'annoncer le lancement par son département de la révision de la plateforme de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) dédiée aux importateurs en vue de renforcer son efficacité dans la régulation des importations. M. Zitouni a indi-

qué, dans des déclarations à la presse en marge de l'ouverture officielle du Salon national des produits textiles, de l'habillement et de la chaussure, organisé au Palais des expositions jusqu'au 19 avril, que la révision de la plateforme vise à améliorer son fonctionnement, à remédier aux insuffisances enregistrées et à mieux organiser la filière de

l'importation ». La révision ne concernera pas le principe de son travail qui est la régulation des importations et la lutte contre les phénomènes négatifs enregistrés dans ce domaine à l'instar du transfert des devises et l'importation de marchandises qui ne respectent pas les traditions de la société algérienne. Parmi les améliorations décidées dans ce

sens, il a cité la numérisation de toutes les procédures du début jusqu'à la fin en vue de garantir la transparence et permettre aux importateurs de suivre leurs dossiers. Pour rappel, les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinées à la revente en l'état, sont appelés à présenter leurs demandes au niveau d'ALGEX pour vérifier la disponibilité des produits et matières programmés à l'importation dans le marché national. Le document remis par les services d'ALGEX doit être joint au dossier de domiciliation bancaire pour finaliser les procédures d'importation.

L'importation de bananes soumise à un nouveau cahier des charges

En réponse à une question sur les raisons de la hausse du prix de la banane, le ministre a précisé que le marché national enregistrait un manque de ce produit, estimant que « la solution consiste à augmenter les quotas d'importa-

tion pour couvrir le marché national ». Il a, à cet égard, souligné l'importance des mesures prises récemment au profit des importateurs de bananes, étant donné que les prix de ce fruit sont « réglementés ». L'importation de bananes sera soumise à un nouveau cahier des charges, qui permettra de réduire leurs prix et d'assurer leur disponibilité. Le nouveau cahier des charges impose aux importateurs de « respecter un prix de référence » et de « passer progressivement à l'investissement dans la culture de la banane », a expliqué le ministre, qui a affirmé que le ministère de l'Agriculture s'était engagé à accompagner les investisseurs dans ce domaine. Concernant le foncier industriel, M. Zitouni a fait état de la disponibilité du foncier et de l'existence d'une « véritable volonté politique » d'organiser l'octroi des assiettes foncières aux véritables destinataires, mettant en garde contre le détournement de ces assiettes. « Tous les terrains ont été identifiés, et le foncier industriel ne manquera pas », a assuré le ministre.

R. E.

Chine: l'inflation est passée en mars sous la barre de 1%

L'inflation en Chine est passée en mars sous la barre de 1%, loin de la situation dans les pays développés, selon des chiffres officiels publiés mardi 11 avril. L'indice des prix à la consommation (CPI), principale jauge de l'inflation, s'est inscrit en mars en hausse de 0,7% seulement sur un an, contre 1% un mois plus tôt, selon le Bureau national des statistiques (BNS). Des analystes anticipaient une accélération plus rapide (+2%), dans un contexte de reprise de l'activité en Chine depuis la levée fin 2022 des restrictions sani-

taires contre le Covid. A titre de comparaison, l'inflation en France a encore augmenté en mars à +5,6% sur un an et 5% en février aux Etats-Unis. Le gouvernement chinois vise pour 2023 une inflation moyenne de 3%, sur fond de flambée des cours mondiaux des matières premières et de l'alimentaire. De son côté, l'indice des prix à la production (PPI) a encore déceléré en mars (-2,5%), et ce pour le sixième mois consécutif. « La reprise est en bonne voie mais elle n'est pas assez robuste pour pousser les prix à la haus-

se », souligne l'économiste Zhiwei Zhang, du cabinet Pinpoint Asset Management. « Cette baisse de l'inflation en Chine, au moment où la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis touche à sa fin, renforce la probabilité d'une baisse des taux » en Chine pour stimuler l'économie, estime M. Zhang. La Chine vise un objectif de 5% de croissance cette année, l'un des plus faibles depuis des décennies. Le Premier ministre chinois Li Qiang a averti le mois dernier qu'il pourrait être difficile à atteindre.

R. E.

AIN BEIDA (OUM EL-BOUAGHI)

Le restaurant «Abir Sabil», une tradition perpétuée par l'association Ness El-Kheir

L'attachement de l'association à servir des f'tours aux jeûneurs, qu'ils soient des voyageurs passant par la ville, des démunis ou des pauvres, lui a ainsi permis de gagner la confiance des citoyens et des enfants de la ville d'Ain Beida qui n'hésitent point à soutenir ses diverses actions caritatives...

Occasion annuelle d'actions caritatives multiples, le Ramadhan dans la ville d'Ain Beida (26 km à l'est d'Oum El-Bouaghi) s'accompagne de la désormais sacro-sainte tradition de l'ouverture par l'association Ness El-Kheir du restaurant "Abir Sabil" servant gracieusement depuis 2012 des repas de rupture de jeûne. L'association Ness El-Kheir qui compte plus de 40 membres actifs, s'attache à ouvrir le restaurant "Abir Sabil" qui se trouve sur la route Ain Beida-Constantine et qui est devenu dans la ville et même dans ses environs très connu pour les personnes ciblées qui viennent y rompre leur jeûne dans une ambiance conviviale et fraternelle reflétant les valeurs de solidarité du peuple algérien, explique le président de l'association, Riadh Bendada, rencontré par l'APS. L'attachement de l'association à servir des f'tours aux jeûneurs qu'ils soient des voyageurs passant la ville, des démunis ou des pauvres lui a ainsi permis de gagner la confiance des citoyens et des enfants de la ville d'Ain Beida qui n'hésitent point à soutenir ses diverses actions caritatives, selon M. Bendada. L'association des marchands de légumes de la ville, souligne-t-il, fournit ainsi à Ness El-Kheir tous les légumes dont a besoin le restaurant. Les bouchers assurent, eux, les quantités requises de viande, sans omettre les aides financières des mécènes et des contributions de bénévoles qui



mobilisent leurs véhicules pour l'acheminement de tout ce dont a besoin le restaurant "Abir Sabil". La préparation des repas est prise en charge depuis cinq ans et durant tout le mois sacré par le chef Lazhar, assisté par Mme Nadia et des bénévoles de l'association Ness El-Kheir dont les membres se répartissent en plusieurs groupes qui organisent les tables, servent les plats et se répartissent le long de la route mitoyenne pour diriger à l'approche du f'tour les voyageurs, les automobilistes seuls ou en familles ainsi que les démunis vers le restaurant, selon le président de l'association. L'action de Ness El-Kheir

ne se limite pas au seul mois de Ramadhan mais s'étale sur toute l'année, assurent plusieurs habitants d'Ain Beida qui saluent le dynamisme solidaire de cette association. A ce titre, Raouf, enseignant de français, met l'accent sur les activités intenses de cette association qui traduisent effectivement les valeurs de solidarité envers les démunis et les malades. Il cite ainsi sa récente initiative ayant porté durant l'hiver passé sur la distribution d'aides alimentaires, de couvertures et de matelas aux habitants nécessiteux de la cité Bouakez de la ville d'Ain Beida. D'autres habitants ont également cité des initiatives simi-

lares de l'association dont celles de "vêtements de l'Aïd", "trousseaux scolaires", "mouton de l'Aïd" et les actions régulières de solidarité avec les centres des personnes aux besoins spécifiques et le foyer des personnes âgées. L'association Ness El-Kheir, affirment ses membres, veut en outre donner à la solidarité avec les démunis une dimension à impact plus permanent en œuvrant à transformer les ménages nécessiteux en ménages productifs par leur dotation en machines à coudre ou en appareils de fabrication de gâteaux, de sorte à leur assurer des revenus constants.

APS

El-Oued : caravane médicale dans les zones enclavées

Une caravane médicale a pris le départ lundi à El-Oued pour assurer des consultations spécialisées au profit de plus de 200 familles nécessiteuses résidant dans les zones enclavées à travers les communes frontalières de la wilaya. L'initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action annuel de l'Association locale « El-Nibras » de volontariat et de solidarité sociale visant à offrir une bonne prise en charge médicale aux habitants des régions éloignées, y compris les populations nomades dans les trois communes frontalières de la wilaya (Beni Guecha, Taleb Larbi et Douar El-Ma), a indiqué le président de l'association, Salah Laaïch Bousbiaâ. La caravane est encadrée par une équipe composée notamment d'agents para-

médicaux, de patriciens de la santé (publics et privés), de généralistes et de spécialistes en ophtalmologie, otorhino-laryngologie (ORL) et chirurgie générale notamment, a-t-il fait savoir. Le staff médical s'engage à assurer des consultations spécialisées ainsi que des prélèvements sanguins dans le cadre

de la prévention des maladies infectieuses et de la prise en charge des maladies chroniques par la détection et le dépistage précoces, a ajouté M. Bousbiaâ. Placée sous le slogan « Pour un traitement médical accessible à tous », la première phase de cette initiative est destinée aux populations issues des

zones éloignées de Beni Guecha, avant de toucher toutes les collectivités ciblées. Cette caravane s'ajoute à plusieurs actions de solidarité similaires initiées par des associations à vocation sanitaire, dans le but de rapprocher les prestations médicales de la population des zones enclavées.

R. R.

Jijel : raccordement de 120 foyers au réseau de gaz naturel à El Kennar Nouchfi

La région de Faza, dans la commune d'El Kennar Nouchfi, wilaya de Jijel, a enregistré lundi le raccordement de 120 foyers au réseau de gaz naturel, a indiqué Hanane Cherbal, chargée de la communication à la direction de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). Dans une déclaration à l'APS, la chargée de la communication a souligné

que cette opération entre dans le cadre de la généralisation du raccordement au réseau de gaz naturel dans les localités éloignées et les zones d'ombre, ajoutant que la direction de distribution d'électricité et gaz a procédé à la pose de compteurs pour 120 foyers sur un total de 325 programmés à Faza. Elle a également fait part d'un deuxi-

me programme trimestriel pour l'année en cours prévoyant la pose de compteurs dans plusieurs régions raccordées depuis le début de l'année au réseau de gaz naturel.

La chargée de la communication a indiqué qu'après le raccordement des foyers de Faza, une autre opération est prévue à Leghdir, dans la même commu-

Khenchela : cinq opérations de fouille illicite sur des sites archéologiques recensées en 2023

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela a recensé depuis début 2023 cinq opérations de fouille illicite sur des sites archéologiques, a-t-on appris du directeur local du secteur. Le service du patrimoine culturel de cette direction a effectué, sur la base de signalement par les services de sécurité et des acteurs de la société civile, des inspections sur cinq sites archéologiques ayant fait l'objet d'opérations de fouille illicite qui ont endommagé certains éléments archéologiques, a précisé à l'APS, M. Mohamed El-Allouani. Les sites concernés sont ceux du village Naânouâ et Henchir Djemaâ dans la commune de Tamza, Henchir Tebrouri dans la commune d'El Mehmel, le village Zaouïa à Chechar et Chetaya à El Mehmel, a-t-il déclaré. L'opération de fouille illicite menée sur le site archéologie du village Zaouïa dans la commune de Chechar, remontant à la période romaine, a été marquée par l'arrestation par les services de sécurité du groupe de personnes impliquées différées devant la justice dans une affaire où la direction de wilaya de la culture s'est constituée partie civile, a relevé le même responsable. Le directeur du secteur a assuré qu'en coordination avec les autorités sécuritaires locales, les présidents des APC des communes de Tamza, El Mehmel et Chechar, les mesures nécessaires ont été prises pour protéger les sites en question et éviter le renouvellement de pareils actes. La même source a indiqué qu'à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), des journées seront organisées en association avec la société civile pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la sauvegarde des sites archéologiques et du signalement des fouilles illicites.

APS

Constantine : réception prochaine de l'échangeur Didouche-Mourad-autoroute Est-Ouest

Le projet de l'échangeur reliant la commune de Didouche-Mourad (Constantine) à l'autoroute Est-Ouest devrait être réceptionné le mois de « juillet prochain ». Selon la même source, le projet supervisé par l'Algérienne des autoroutes (ADA) a mobilisé une enveloppe financière de 4,77 milliards DA. Toutes les entraves susceptibles de retarder ce projet dont le déplacement des pylônes électriques de haute tension et les glissements de terrain ont été traitées et résolues, selon la même source qui a estimé à 60 % le taux d'avancement des travaux.

R. R.

R. R.



A LIRE
AVANT
LE F'FOUR



Ces non-musulmans qui observent le mois de jeûne de l'islam

Rehan Jayawickreme, un homme politique représentant la principale opposition au Sri Lanka, a fait une annonce surprise en ce mois de ramadan..
"Je suis bouddhiste et je fais de mon mieux pour suivre la philosophie bouddhiste", écrit-il sur Twitter.

RAMA

L'HISTOIRE DE L'ISLAM AU DARFOUR

(3^{ème} partie et fin)

PLUSIEURS FACTEURS AVAIENT DEPUIS LONGTEMPS CONTRIBUÉ À LA DIFFUSION DE L'ISLAM AU DARFOUR AVANT L'AVÈNEMENT DU SULTANAT DE DARFOUR ISLAMIQUE QUI EUT LIEU PEU AVANT LA MOITIÉ DU 15^È SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Le deuxième : Il est extrêmement difficile car il a lieu sous la supervision des plus grands shaykhs, ceux qui sont connus depuis des années pour être des maîtres de l'art de la méthode des cordes. A ce niveau avancé, on ne demande pas à l'élève de réciter le Coran qu'il a mémorisé. L'examen porte uniquement sur la méthode des cordes. S'il réussit, il est diplômé et est autorisé à ouvrir un nouveau centre d'étude. De plus, est donnée une grande fête en son honneur qui peut durer jusqu'à une semaine. Les étudiants, les savants et les diplômés de l'examen du Qûnî y assistent. Telles sont les règles et les usages en cours spécifiques à l'enseignement dans la société des Al-Fûr.

Les centres de savoir au Darfour

Citons l'un des plus grands centres de savoir au Darfour, celui mis en place par Malik Al-Fûtâwî et sa famille. Il y a aussi le centre Kûbî du savant Abd Al-Rahmân Kâkûm. Le centre Jadîd Al-Sayl dans lequel ont étudié les savants de Al-Jawâmi'a. Le centre Habîla du savant Abd (Rabb) Al-Nabiyy Sâjâ. Le centre Shûba au Nord de la montagne de Marra. Le centre Al-Dâmira au Nord de Katam, fondé par le shaykh Abd Al-Bâqî Al-Masîrî Al-Falîfî. Et le centre Kûnû au Nord de Zâlânjî.

Chaque village avait sa mosquée où le Coran y était appris. Chaque savant disposait de sa mosquée dans laquelle il faisait ses cinq prières. Dans son entourage se trouvaient ceux qui avaient émigré dans la région. Certains d'entre eux pouvaient se rendre au Caire, à Al-Azhar puisque leur émigration avait débuté vers 1850. Un espace dans les arcades de la mosquée leur était même consacré. Il est appelé Riwaq Darfour. Il existe toujours sous ce nom jusqu'à aujourd'hui. Certains habitants du Darfour partirent également en Tunisie et en Afrique de l'Ouest pour étudier.

Les plus grands savants à l'époque des sultanats de Al-Fur

Un certain nombre de savants ont gagné une notoriété dans le sultanat Islamique du Darfour. Parmi eux, le savant Abd Al-Rahmân Kâkûm qui venait du Soudan et de la vallée du Nil. Il compte parmi les plus



Chaque village avait sa mosquée où le Coran y était appris. Chaque savant disposait de sa mosquée dans laquelle il faisait ses cinq prières.

importants qui ont diffusé l'islam au Darfour. Il vécut à l'époque du sultan Mohammed Tîrân qui régna sur le sultanat du Darfour entre 1768 et 1787. Par la suite, il quitta le Darfour pour Al-Azhar. Durant trente ans, il y étudia tout ce qui touche aux sciences religieuses. Il jeûnait tout le temps jusqu'à ce qu'il soit surnommé Al-Duwaymir, qui signifie celui qui jeûne tout le temps. Il revint au Darfour en tant que savant à l'époque du sultan Abd Al-Rahmân Al-Rashîd qui régna sur le Darfour de 1787 à 1806. Il l'accueillit d'ailleurs en grande pompe. Notre savant s'installa dans la ville de Kûbî et y construisit sa mosquée qui fit office de centre d'études. Ce dernier y attira un grand nombre d'élèves qui venaient même du sultanat de Waddây qui était voisin du Darfour ... Des hommes de confiance ont dit que l'imam kâkûm est celui qui suggéra au sultan âbd Al-Rahman AL-Rashid d'établir Al-Fâshîr comme capitale du Dar-

four. La descendance de ce savant a poursuivi cette tradition du savoir, de l'enseignement et d'imam jusqu'au règne du sultan Ali Dinar qui fut tué en novembre 1916. Un autre savant connu à cette époque est le juriste Wâd 'Umârî, né dans la ville de Tawila. Il fait partie de la tribu des 'Arîfât. Husayn Wâd 'Umârî avait voyagé en direction d'Al-Azhar avec une caravane de commerçants. Il y demeura 25 ans et y étudia les sciences Islamiques. Il revient ensuite au Soudan et sur sa route, il visita les régions de Danqla, Shindî, Umm Darmân, Kûstî et Al-Abyad. Dans toutes ces régions, il y dispensa des cours. Il arriva à Al-Fâshîr à l'époque du règne du sultan Mohammed Al-Fadl. Le sultan l'honora et le rapprocha de lui. Il le désigna comme précepteur de ses enfants. Puis, président du bureau du sultan. Aussi, un autre grand savant, notre bien aimé, Fakhr Al-Dîn ibn Al-Faqîh Mohammed Sâlim shaykh Al-Shagha. Le juriste Sâlim shaykh Al-'Azîma. L'imam Al-Daw ibn Al-Imâm Al-Misrî, l'imam du sultan. Le savant 'Izz Al-Dîn de Al-Jawâmi'a qui venait de Kardafân. Notre bien aimé, le cadi Ahmad Taha de la ville de Kûbî. Le savant dénommé Sa'd des habitants de Khaybar. Le savant Salâma ibn Al-Faqîh Malik shaykh Al-Muwatta. Le savant shaykh Al-Dardîri de Kardafan.

Les 10 derniers jours du mois de Ramadan représentaient pour le Prophète et ses Compagnons une occasion privilégiée de se consacrer entièrement à l'adoration de Dieu, de se repentir, de se rapprocher de Lui, et de l'implorer afin qu'Il concrétise leurs aspirations les plus chères. Cette adoration représente d'ailleurs une pratique prophétique hautement recommandée, sunna mouakkada.

LES DIX JOURS DE RAM...OU CO S'EXER QUÊTE D'EXCE

Dans nos sociétés, où il n'est pas aisé d'opérer une retraite totale par rapport à son environnement, en s'isolant dans une des mosquées qui ouvre ses portes jour et nuit pendant cette période bénie, il est important de se demander comment ne pas passer à côté d'une telle adoration qui permettrait à l'être de se recentrer sur l'essentiel en opérant une rupture avec le monde qui l'entoure. Cette rupture, même si elle ne s'opère pas en s'astreignant rigoureusement à une retraite dans un lieu déterminé, peut s'opérer intérieurement. D'ailleurs, le sens profond de l'Irtikâf est de chercher à détacher son cœur et son esprit de toute autre préoccupation que Dieu et d'orienter continuellement tout son être vers la direction de la Qibla. L'intention et la volonté ferme de s'extirper d'un environnement physique, visuel, sonore, qui sans cesse assaille notre être intérieur et nos sens, est une manière de concrétiser les objectifs de la retraite, même si les circonstances nous empêchent d'être physiquement dans une mosquée. Rappelons qu'un des principes qui fonde la jurisprudence islamique consiste à s'efforcer de réaliser une chose, tant que faire se peut, même s'il est impossible de la concrétiser entièrement.

Le Messager de Dieu, évoquant les catégories de gens qui auront le privilège d'être sous l'ombre de Dieu le jour du jugement dernier, a cité la personne dont le cœur est attaché aux mosquées. Il a parlé du cœur et non du corps qui, selon les circonstances (maladie, voyage, activité professionnelle, obligations familiales, etc.) peut être contraint à être séparé des lieux de culte. Il a aussi précisé que toute la terre était pour chaque musulman, et ceci représente un privilège accordé à sa seule communauté, un lieu de prière. Se construire, intérieurement et symboliquement, un lieu de retraite

te r l'étr durat tion et l' avec Cert notr dern men dest Dieu née etc. il viv té d Son dehe Mes pas soit dehe Cett doit en n notr vis-a acca ture par

RAMADAN



"Ceci étant dit, je suis impatient avec mes frères et sœurs musulmans de jeûner pendant le mois sacré du Ramadan. Ce sera ma première fois, alors souhaitez-moi bonne chance".

Il est président du conseil urbain de la ville de Weligama, dans le sud du Sri Lanka,

et depuis le début du Ramadan le 14 avril dernier, il s'abstient de manger et de boire pendant la journée.

Par pure coïncidence, les musulmans du Sri Lanka, un pays principalement bouddhiste, ont commencé cette année leur jeûne le même jour que le nouvel an pour les

communautés cinghalaises et tamoules. Mais la société multiconfessionnelle du Sri Lanka a subi un choc, il y a près de deux ans, lorsque des militants islamistes ont perpétré des attentats suicides contre des églises lors des célébrations de Pâques, tuant près de 270 personnes.

DANESQUES

DERNIERS
DU MOIS
RAMADAN...

COMMENT
ACCÉDER À LA

EXCELLENCE ?



vient à vivre pleinement celle-ci si elle ne cherche à se détacher de cette période de toute préoccupation futile, de tout ce qui empêche le cœur d'opérer une véritable rupture avec le monde environnant.

Comme le Prophète, comme nous l'enseignait la mère Aïcha, redoublait d'effort la dernière décennie de ce mois béni, notamment parce qu'elle comporte la nuit du Destin ou de la valeur, au cours de laquelle Dieu décrète pour chaque âme, pour l'année à venir, son espérance, sa subsistance, son salut (sourate 44, verset 4). Mais en réalité, Dieu était toujours dans cet état de proximité avec nous, dans la recherche continue de l'agrément, que ce soit pendant ou hors de ce mois. Elle rapporte que le Prophète, durant la nuit, ne priait pas plus de onze unités de prières, que ce soit pendant le mois de Ramadan ou hors de celui-ci.

La rupture qui est une aspiration qui nous habite l'esprit de tout musulman est en réalité un moyen de s'exercer à être présent dans cet état de retraite permanente vis-à-vis d'un environnement qui nous aggrave, qui occupe notre esprit. La rupture, chez les élus de Dieu, à commencer par les Messagers, est un état permanent.

Dieu ordonne au Prophète de s'astreindre à une présence continue, à ne jamais rompre cet état de présence à Lui (sourate 18, verset 24) qui est l'unique voie pour vivre une véritable paix intérieure, synonyme de remise confiante à Dieu en toute chose.

Dieu a gratifié et élu les Gens de la Caverne, qui ont vécu plus de 300 ans retirés du monde, en les préservant d'une société hostile à la foi qu'ils portaient. Cette retraite bien physique était pourtant d'abord une action du cœur désirant vivre en intimité avec l'Être suprême. C'est ainsi que Dieu a concrétisé leurs plus hautes aspirations en les gratifiant de cette présence permanente du cœur (sourate 18, verset 14). Telle est la signification profonde du terme arabe Ribat.

Chercher à vivre cette communion du cœur consiste, en somme, à suivre les pas de nos prédécesseurs et les dix derniers jours du Ramadan sont un moment propice à l'exercice de l'ego à une discipline à laquelle il n'est pas forcément habitué au cours de l'année. Cette période représente un moment idéal pour s'exercer à vivre cette quête permanente d'excellence, qui caractérise de manière intemporelle les êtres élus par Dieu.

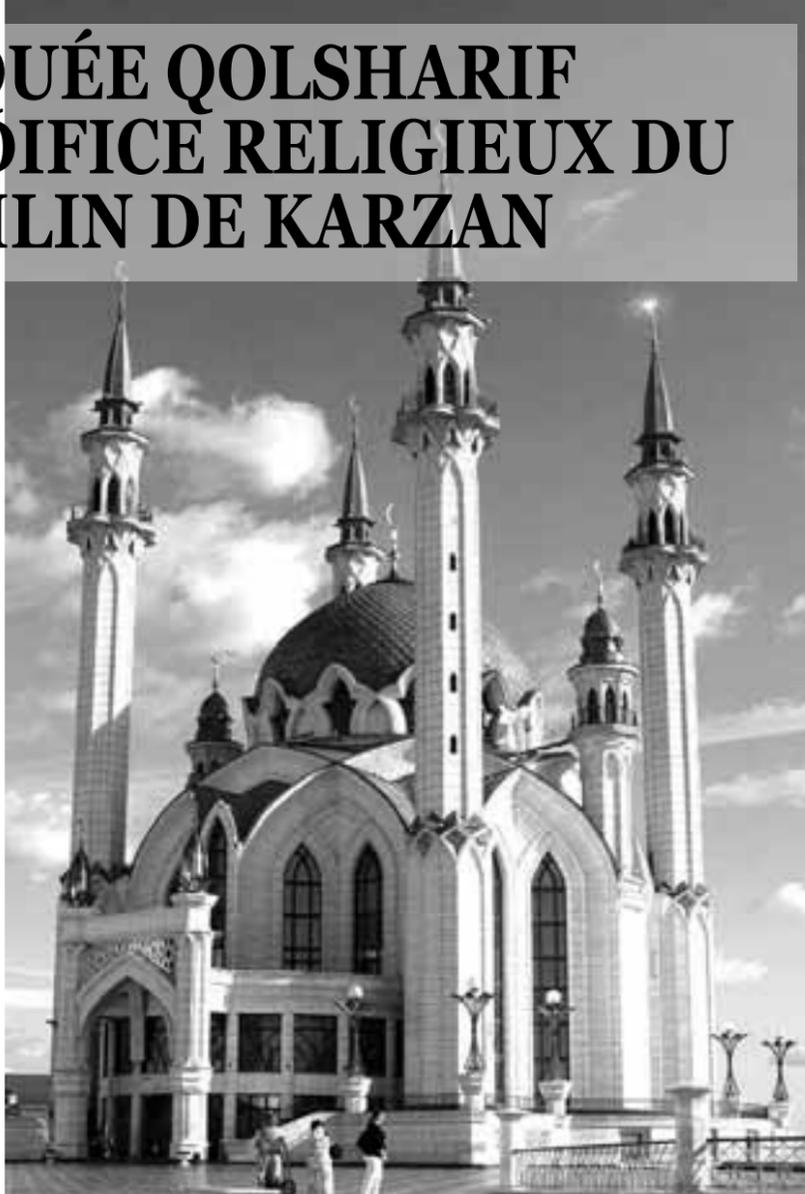
Dieu a gratifié et élu les Gens de la Caverne, qui ont vécu plus de 300 ans retirés du monde,



MOSQUÉE QOLSHARIF UN ÉDIFICE RELIGIEUX DU KREMLIN DE KARZAN

La mosquée Qolşarîf (également appelée Qol Sharif, Kol Sharif, Qol Sherif, en tatar : en transcription française : Koul-Charif et Kul Sharif est un édifice religieux du kremlin

de la ville de Kazan en Russie. Au moment de sa construction, elle était réputée pour être la plus grande mosquée d'Europe derrière celle d'Istanbul.



À l'origine, une première mosquée est construite à l'intérieur de l'enceinte du kremlin de Kazan au xvii^e siècle. La mosquée porte le nom de Qolsarîf, homme d'État et imam ayant exercé au khanat de Kazan. Qolsharif y meurt avec ses nombreux élèves, en défendant Kazan de l'attaque russe en 1552. Il est supposé que le bâtiment avait des minarets, à la fois sous la forme de coupes et de tentes de conception traditionnelle du khanat bulgare de la Volga, bien que des éléments du début de la Renaissance et de l'architecture ottomane aient pu également être utilisés. En 1552, la mosquée est détruite par Ivan le Terrible, au cours du siège de Kazan.

Des chercheurs tatars spéculent quant à savoir si certains éléments de l'ancienne mosquée Qolsharif seraient présents dans la cathédrale Saint-Basile-le-Bienheureux de Moscou qui comprend huit tours et une coupole centrale, non typiques de l'architecture russe. Depuis 1996, la nouvelle mosquée est construite

dans l'enceinte du Kremlin de Kazan, avec un aspect résolument moderne. Son inauguration, le 24 juillet 2005, a marqué le début des célébrations dédiées au millénaire de Kazan. La mosquée peut accueillir 6 000 fidèles. Plusieurs pays ont contribué à la construction de la mosquée Qolsharif, notamment l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Qolsharif est considérée comme l'un des symboles les plus importants des aspirations tatares.

De nos jours, la mosquée sert principalement de musée de l'Islam. Toutefois, au cours des grandes célébrations musulmanes, des milliers de personnes s'y rassemblent pour prier.

Le complexe Qolsharif a été imaginé comme un élément important du paysage architectural de Kazan. Outre la construction de la mosquée principale, il comprend une bibliothèque, une maison d'édition et le bureau de l'imam.

RAPPORT FITCH SOLUTIONS SUR LE MAROC :

Inquiétante baisse de la croissance économique en 2023

L'agence financière américaine Fitch Solutions a baissé ses prévisions de croissance économique pour le Maroc de 3,4 % à 1,8 % au titre de l'année 2023, en raison de l'accélération de l'inflation, d'un resserrement monétaire plus agressif et d'une reprise modérée de la production agricole.

Cette révision fait suite à la publication du PIB du 4^e trimestre de l'année 2022 (T4-22), qui a montré un ralentissement de la croissance de 1,6% en glissement annuel au T3-22 à 0,5% au T4-22, lit-on dans un rapport récent de l'Agence.

La croissance dans le royaume "ne devrait atteindre que 1,8% en 2023", impactée par l'accélération de l'inflation à 7,8% en moyenne et un resserrement monétaire encore plus agressif portant le taux directeur à 4,50% fin 2023 et d'une reprise modérée de la production agricole ainsi qu'une faible évolution de la demande adressée au Maroc de la zone euro, selon le même document.

La même analyse estime que "la faiblesse du secteur non agricole a été principalement due à un mélange de pressions inflationnistes et de resserrement monétaire, pesant à la fois sur la consommation privée (0,8 % en glissement annuel) et sur l'investissement (-9,6 % en glissement annuel)".

"A l'avenir, bien que nous nous attendions à ce qu'une politique budgétaire expansionniste compense certains de ces vents contraires, elle ne parviendra pas à stimuler de manière significative l'activité économique", a souligné le spé-



cialiste international du risque crédit et de la macro-intelligence. Fitch s'attend ainsi à une augmentation des importations de produits agricoles et alimentaires en 2023, mais aussi à des "importations de capitaux" suite à une hausse des dépenses d'investissement du

gouvernement. En outre, une forte décélération de la croissance de la zone euro de 3,5% en 2022 à 0,4% en 2023 "pèsera sur les exportations marocaines, dont plus des deux tiers sont destinés au continent européen", explique le document, estimant que "les expor-

tations nettes soustrairont 0,6 point de pourcentage (pp) à la croissance en 2023, contre une prévision précédente de -0,2 pp".

A cela s'ajoute l'accélération de l'inflation et la croissance atone du secteur agricole, ainsi que le chômage élevé qui vont peser

considérablement sur la consommation privée. "Nos prévisions impliquent désormais que l'inflation moyenne s'accroîtra de 6,6% en 2022 à 7,8% en 2023 atteignant son plus haut niveau depuis plus de quatre décennies, ce qui limitera davantage le pouvoir d'achat des ménages", alertent les experts de Fitch.

En conséquence, la consommation privée ne contribuera qu'à hauteur de 0,8 pp à la croissance, ce qui est nettement inférieur à la moyenne sur 10 ans pré-Covid-19, de 2,0 pp.

L'agence financière prévoit que la hausse des taux d'intérêt en 2023 continuera à limiter la croissance des prêts et à peser sur l'investissement. Elle a récemment revu à la hausse ses prévisions de taux directeur pour la fin de l'année 2023, de 4% à 4,50 %, à la suite d'une augmentation significative de l'inflation.

"Nous pensons que la hausse des taux d'intérêt compensera en partie l'augmentation prévue des dépenses d'investissement du gouvernement, ce qui nous incite à revoir à la baisse notre prévision de contribution de l'investissement au PIB en 2023, de 1,3 à 1,0 point de pourcentage", selon le même document.

I.M./Agences

SAHARA OCCIDENTAL

Une ONG sahraouie salue la décision de l'ONU en faveur des sœurs Khaya

La Commission nationale sahraouie des droits de l'homme (CONASADH) a salué la décision rendue par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, en statuant en faveur des sœurs militantes Sultana et Luaara Sid Brahim Khaya.

Dans sa décision, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a déterminé que l'assignation à résidence de Sultana et Luaara Khaya par les forces d'occupation marocaines

était arbitraire ou sans base légale, ajoutant que les deux femmes étaient "privées de liberté pour des motifs discriminatoires, en raison de leurs opinions politiques" en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS.

Dans un communiqué, l'ONG sahraouie de défense des droits de l'homme a rappelé que la décision du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire intervient après une "plainte

déposée contre l'assignation à résidence de facto qu'elles (Sultana et Luaara Khaya, ndlr) ont subie depuis le 19 novembre 2020".

Un appel urgent aux rapporteurs spéciaux des Nations unies sur la torture et la violence à l'égard des femmes, ainsi qu'aux défenseurs des droits de l'homme, avait également été lancé à cette occasion.

La Commission nationale sahraouie des droits de l'homme a estimé que cette

décision est "historique" pour la défense des militants sahraouis et appelle les juristes à se joindre au travail de l'équipe juridique internationale pour protéger la vie des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental.

En outre, la CONASADH a salué la résistance et le courage avec lesquels Luaara et sa mère se battent et font face à l'occupation marocaine, malgré toutes les violences subies, les agressions physiques, les menaces et les traitements humiliants.

L'ONG sahraouie des droits de l'homme s'est félicitée, par ailleurs, de l'"excellent travail" de l'équipe d'avocats internationaux, son soutien et son suivi du dossier de la famille Khaya dans la ville sahraouie occupée de Boujdour, d'où Sultana a pu s'extirper il y a quelques mois pour aller se faire soigner en Espagne. Elle a également exigé la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles marocaines dans des conditions difficiles et où ils subissent des traitements "inhumains et dégradants".

Devant ces violations flagrantes des droits de l'homme, l'ONG sahraouie, dans divers appels aux organisations humanitaires, conduites par la Croix-Rouge internationale, a souligné la nécessité d'une intervention en faveur de la protection des civils sahraouis dans les villes sahraouies occupées.

R.I./Agences

ANTÓNIO GUTERRES EN SOMALIE

Intensifier la réponse humanitaire à la sécheresse

Le secrétaire général des Nations unies est arrivé dans la capitale, Mogadiscio, pour une visite de deux jours, selon les déclarations d'une source onusienne à Anadolu. Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, est arrivé ce mardi dans la capitale somalienne, Mogadiscio, pour intensifier la réponse humanitaire internationale à la sécheresse qui sévit dans le pays.

Le ministre somalien des Affaires étrangères, Abshir Omar Huruse, a déclaré sur le réseau social Facebook : « Je suis honoré d'accueillir dans notre pays le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, arrivé ce matin à Mogadiscio ». Une source du Bureau des Nations unies à Mogadiscio a déclaré à Anadolu, sous couvert d'anonymat, que la visite de Guterres va durer deux jours et vise à intensifier la réponse humanitaire internationale à la sécheresse qui sévit dans le pays. Selon le correspondant d'Anadolu, les mesures de sécurité ont été renforcées drastiquement à Mogadiscio où d'importantes forces sécuritaires ont été déployées pour sécuriser la visite du chef de l'ONU. Jeudi, Guterres a déclaré qu'il comptait se

rendre en Somalie pendant le mois de Ramadhan pour exprimer sa solidarité avec le peuple somalien, un déplacement qui s'inscrit dans le cadre de ses visites habituelles dans les pays islamiques pendant le mois béni. Le chef de l'ONU a souligné que les Somaliens souffrent depuis de nombreuses années de l'instabilité et de la sécheresse. La Somalie est frappée par la pire sécheresse depuis 40 ans suite à quatre saisons des pluies insuffisantes. Plus de 1,4 million de personnes ont été déplacées et au moins 3,5 millions de têtes de bétail sont mortes. Selon les estimations de l'ONU, près de 5 millions de Somaliens connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, dont environ 1,8 million d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë. Le 5 avril courant, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'ONU a indiqué que le plan de réponse humanitaire à la crise alimentaire en Somalie nécessite 2,6 milliards de dollars pour aider 7,6 millions de personnes, mais, à ce jour, ce plan n'est financé qu'à hauteur de 13%.

I.M./A.A.

LIGUE 1 MOBILIS

Le PAC pour créer la surprise face au Chabab, le MCA en appel à Magra

Le "Doyen" aura à cœur de réaliser un succès qui lui permettra de rejoindre l'ESS sur le podium. Le NCM avait éliminé le MCA (2-0) le 14 février dernier, dès les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie...



Sur le papier, le CR Belouizdad, solide leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, ne fera qu'une bouchée du Paradou AC, qui, de son côté, peut créer la surprise de cette première mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Seule équipe invaincue depuis le début de la saison, le CRB (1e, 44 pts) se présentera largement favori à domicile face au PAC (14e, 20 pts), dans un véritable choc des extrêmes. Si le Chabab aspire à prendre le large et porter provisoirement l'écart à dix points avec son dauphin, le CS Constantine (2e, 37 pts), le Paradou abordera ce rendez-vous autant avec l'intention de créer la surprise que de confirmer son dernier succès

réalisé dimanche à la maison face à la JS Kabylie (1-0), un concurrent direct pour le maintien. Le MC Alger (4, 32 pts), auteur de deux nuls de suite depuis l'arrivée du nouvel entraîneur français Patrice Beaumelle, se rendra chez le NC Magra (13e, 26 pts) pour tenter de frapper un bon coup, même si sa mission s'avère difficile. Le NCM, sèchement battu à Larbaâ (5-1) vendredi dans le cadre de la 22e journée, tentera de se racheter devant son public. Le "Doyen" aura à cœur de réaliser un succès qui lui per-

mettre de rejoindre l'ESS sur le podium. Le NCM avait éliminé le MCA (2-0) le 14 février dernier, dès les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie. De son côté, l'USM Alger (8e, 29 pts), battue samedi en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), sera face à un match piège devant le promu l'USM Khenchela (5e, 31 pts), qui est en train de réaliser un excellent parcours parmi l'élite. Les Algérois, dos au mur, devront sortir le grand jeu pour venir à bout de l'USMK, qui a aligné samedi à Oran (1-1) un quatrième

match sans défaite, toutes compétitions confondues. La deuxième partie des matchs de mise à jour, qui comprend quatre rencontres, se jouera à partir de dimanche prochain, et sera étalée sur trois jours.

PROGRAMME DES MATCHS DE MISE À JOUR

Mardi 11 avril :

19e journée : NC Magra - MC Alger (15h45)

Mercredi 12 avril :

17e journée : USM Alger - USM Khenchela (22h30) huis clos

Judi 13 avril :

17e journée : CR Belouizdad - Paradou AC (22h30)

| Classement : | Pts | J |
|--------------------|-----|-----|
| 1). CR Belouizdad | 44 | 18 |
| 2). CS Constantine | 37 | 21 |
| 3). ES Sétif | 35 | 21 |
| 4). MC Alger | 32 | 20 |
| 5). USM Khenchela | 31 | 20 |
| 6). MC El-Bayadh | 30 | 21 |
| --). JS Saoura | 30 | 21 |
| 8). USM Alger | 29 | 18 |
| 9). RC Arbaâ | 28 | 22 |
| --). US Biskra | 28 | 22 |
| 11). MC Oran | 27 | 20 |
| --). ASO Chlef | 27 | 22 |
| 13). NC Magra | 26 | 20 |
| 14). Paradou AC | 20 | 19 |
| 15). JS Kabylie | 17 | 19 |
| 16). HBC-Laïd | 02 | 22. |

APS

ESPAGNE

LE FC BARCELONE CONCÈDE LE NUL CONTRE GÉRONE

Le FC Barcelone a été accroché 0-0 par Gérone au Camp Nou lundi en clôture de la 28e journée de Liga, mais creuse encore un peu l'écart en tête du classement, treize points devant le Real Madrid, battu 3-2 par Villarreal samedi soir. Cinq jours après le clasico perdu 4-0 face au Real en demi-finale retour de Coupe du Roi, les Catalans ont toujours paru éteints lundi soir, et ont à peine réussi à se procurer quelques occasions qu'ils n'ont pas concrétisées. Sergio Busquets, capitaine et milieu de terrain a déclaré au micro de la chaîne DAZN que son équipe a eu du mal, surtout en première période, où c'est eux qui ont tenu le ballon. Ils ont mis beaucoup de monde dans leur surface, surtout avec Arnau. Et même malgré cela, on a réussi à avoir des occasions claires. Mais les minutes ont passé, et ils ont commencé à prendre confiance en défense. Et nous, on avait du mal à faire la dernière passe ou à concrétiser nos occasions. Notre objectif reste le même, gagner la Liga, et essayer de la gagner le plus vite possible. On a treize points d'avance, mais notre objectif reste le même. (Ansu Fati et Robert Lewandowski, en difficulté) Il nous a tous manqué un petit quelque chose pour créer davantage, pour faire la dernière passe. Mais l'équipe a tout donné ».

R.S.

FOOTBALL FÉMININ

LARGE VICTOIRE DE L'ALGÉRIE DEVANT LA TANZANIE EN AMICAL

Pour le compte de son premier match amical international, la sélection nationale féminine a affiché une nette suprématie, dimanche, face à son homologue tanzanienne qu'elle a étriillée (4-0) au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger). Les Algériennes ont inscrit deux buts par mi-temps et ont laissé une bonne impression auprès du staff technique, à sa tête le sélectionneur national, Farid Benstiti, qui a pris note du rendement de son équipe, de la prestation des joueuses sur le double plan individuel et collectif. Profitant de ce stage et de la présence de la sélection tanzanienne à Alger, la sélection nationale algérienne des U20 devait affronter son homologue tanzanienne hier sur le terrain annexe du stade Nelson Mandela de Baraki. Une seconde rencontre amicale entre les sélections A des deux pays est prévue avant la fin de leur regroupement respectif. Ces matchs amicaux vont permettre à Farid Benstiti de poursuivre sa revue d'effectif et évaluer le maximum d'éléments susceptibles de composer le noyau de la sélection nationale pour les mois à venir. L'équipe féminine est restée en hibernation pendant une année, après avoir échoué à se qualifier pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022. En février 2022, la sélection algérienne avait été éliminée au dernier tour des qualifications de la CAN-2022 par l'Afrique du Sud.

R.S.

NBA

Les Clippers et les Warriors confirment leur place en play-offs, barrages pour les Lakers

Les Clippers et les Warriors devaient gagner le dernier match de la saison régulière pour s'assurer une place directe en play-offs NBA, et c'est ce qu'ils ont fait dimanche dernier, laissant les Lakers de LeBron James disputer les barrages. Dans une conférence Ouest particulièrement serrée, où cinq franchises se disputaient les places 5 à 9, les Warriors n'ont laissé aucune place à la chance. La franchise de Golden State a écrasé les Portland Trail Blazers 157-101, battant au passage le record du nombre de points marqués lors du premier quart-temps, 55. Malgré leur victoire face à l'Utah Jazz (128-117), les LA Lakers de LeBron James (36 pts) devront eux passer par les barrages pour espérer les play-offs. « Notre

équipe est très bien organisée », a déclaré James. « Nous avons un bon équilibre. Nous avons fait du bon travail en mettant en place une équipe qui s'adapte à AD (Anthony Davis) et à moi-même après la pause. Nous essayons juste de faire en sorte que ça marche sur le terrain. »

Les Lakers affronteront en barrages les Minnesota Timberwolves, qui ont battu les New Orleans Pelicans 113-108, dans un match marqué par une altercation entre Rudy Gobert et Kyle Anderson. Le perdant du match de barrage Lakers-Timberwolves affrontera le vainqueur de l'autre match entre les Pelicans et le Thunder d'Oklahoma City pour une dernière chance de jouer les play-offs. Toutes les franchises

NBA ont joué dimanche, mais à l'Est, les matches n'avaient presque aucun enjeu, chaque équipe étant déjà assurée de sa place. Les Sixers et les Nets ont toutefois offert un avant-goût de la série qui les attend au 1er tour des play-offs. Le match entre les Hawks et les Celtics, qui pourrait également être une série du 1er tour des play-offs selon le résultat des barrages, s'est soldé par une victoire de Boston 120-114, malgré les absences des stars Jayson Tatum et Jaylen Brown. Déjà assurés de terminer avec le meilleur bilan de la NBA (58 victoires, 24 défaites), les Milwaukee Bucks, sans Giannis Antetokounmpo (genou) et Khris Middleton (genou), ont perdu leur dernier match face aux Raptors (121-105).

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS

L'USMA ÉCOPE D'UN MATCH À HUIS CLOS

L'USM Alger a écopé d'un match à huis clos pour « utilisation de fumigènes », a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football lundi dans un communiqué. « Nous informons notre public que la commission de discipline, réunie ce lundi à 11h00, a décidé d'infliger un match à huis clos au club pour utilisation de fumigènes lors du précédent match en déplacement face à l'ES Sétif (défaite 1-0) », a indiqué le club sur sa page officielle Facebook. La direction du club a appelé les supporters à ne pas acheter, via la plateforme « Tadkirati », les billets pour le prochain match prévu mercredi à domicile face à l'USM Khenchela (22h30), comptant pour la mise à jour de la 17e journée. « Les supporters qui ont déjà acquis leurs billets seront remboursés dans les trois prochains jours », conclut le communiqué. L'USMA pointe à la 8e place au tableau avec 29 points, à six longueurs de retard sur le podium. Les « Rouge et Noir » comptent quatre matchs en retard.

R.S.

FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI:

4 jeunes interprètes distingués à Alger

Quatre jeunes interprètes du chaâbi parmi les candidats finalistes au 12^e Festival national de la chanson chaâbi, ont été distingués dimanche soir à Alger en clôture de cet événement dédié à ce genre de musique populaire lors d'une cérémonie de remise des prix aux lauréats.

Le jury, présidé par Mustapha Bouafia, a décerné le 1er Prix à Fayçal Boukhetache de Tiaret, le 2e Prix à Amir Dilmi (Alger), alors que Rabah Izbatène, alias "Nous", de Béjaia, est arrivé en troisième place de ce concours national ouvert dans le cadre de ce festival. Le jury a remis son prix (du jury) à Ghofrane Ibtihal Bouache de Tipasa, lycéenne de 16 ans qui a baigné dans la musique andalouse depuis sa tendre enfance avant de se tourner vers le chaâbi pour entamer une carrière qui s'annonce prometteuse.

Les lauréats ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, en présence de personnalités culturelles et interprètes de chanson chaâbi dont Kamel Aziz, finaliste en



2006 de la première édition de ce festival, qui a animé un récital à l'occasion. Les lauréats recevront également des récompenses financières allant de 100.000 DA à 200.000 DA en plus des attestations remises en

présence des candidats et des membres du jury, au côté du commissaire du festival, Abdelkader Bendamèche.

Le membre du jury, Khaled Chaâlal Yacine, a relevé un niveau "assez élevé" des candi-

dates, notant que l'évaluation tient compte de plusieurs critères notamment l'originalité et la capacité de réciter le texte (qcid), la créativité et l'harmonie entre la mélodie et le rythme du texte. "Le jury, a établi

des paramètres mettant en avant la créativité donnant un nouvel élan au texte chanté", a-t-il encore expliqué.

Ouverte jeudi, l'édition 2023 de cet événement dédié à la chanson chaâbi, a mis en compétition 16 jeunes interprètes finalistes venant de 15 wilayas, sélectionnés par un jury à l'issue des masters- class qu'ils ont suivies en mars dernier, et encadrées par des professionnels et interprètes de cette musique populaire.

En clôture de cette édition, le lauréat Fayçal Boukhetache, accompagné par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, a animé un récital chaâbi devant un public nombreux.

Organisé depuis 2006, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national de la chanson chaâbi, vise à préserver ce genre de musique populaire en assurant une relève parmi les jeunes interprètes, à travers un accompagnement artistique et académique.

In APS

AMZIK

Le groupe musical accroche avec ses textes porteurs d'espoir et ses sonorités en vogue

En tournée en Algérie pour cinq concerts durant ce mois sacré de Ramadan, dont un lundi soir à la salle Atlas de Bab El-Oued (Alger), le groupe AmZik accroche, de plus en plus, avec ses textes porteurs d'espoir et ses sonorités adaptées aux tendances musicales actuelles. Dans un bref entretien à l'APS en marge d'un concert animé dimanche soir à Bejaia, les mélomanes du groupe assurent prendre de la "maturité" dans leur vie et leur travail, depuis leur premier album "Assughu temzi" (Cri d'enfance), sorti en 2016.

Après ce 1er album qui était "une somme de plaintes, un constat sur la société et le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, la place est, désormais, à l'espoir", a confié Karim Belkadi, un des musiciens et chanteur du groupe.

"Nous chantons l'espoir car nous voulons que les gens réapprennent à vivre et à espérer malgré les contraintes et les vicissitudes de la vie", a-t-il dit. C'est ainsi que leur deuxième album "Atas" est beaucoup plus empreint d'espoir. "Après le constat, on prend position et proposons des solutions", a souligné l'artiste. Atas (beaucoup), Inejla w'allagh (esprit

errant), Kounwi dh noukni (Vous et nous), Thasskurt (La perdrix), Thaqqichth (Fille), "Yewen sinn" (La fraternité) et "Iyaw" (Venez) sont autant de titres qui donnent envie de vivre et d'avancer, tout en étant un hymne à la paix et à l'espoir.

Musicalement aussi, le groupe évolue et tend toujours à introduire de nouvelles sonorités et rythmes dans ses œuvres. "Notre cap demeure l'universalité. Notre ambition est de Faire connaître notre culture en la

rendant accessible à travers la musique", souligne, pour sa part, Khiredine Kati, autre membre du groupe.

Pour ce faire, le groupe, dont les membres vivent en France, compte en son sein un musicien, clarinettiste et slameur français, Hugo Proy, qui aide à concrétiser cette portée universelle à travers ses textes slamés. "Il est important pour les membres du groupe de donner cette portée universelle à leur travail et le processus d'écriture exige une immersion avec le

groupe dans leur récit, leur vécu, pour s'imprégner de leur culture", dit-il. La vie avec le groupe, au quotidien, ainsi que sa musique accrocheuse ont facilité son "intégration" et sa capacité à "capter et saisir l'âme de leurs textes pour les adapter en textes lus en français", a ajouté l'artiste.

La musique est un langage universel qui permet la compréhension, le dialogue et le reflet de l'humanité de chaque culture, a-t-il conclu

I.M./Agence

THÉÂTRE

Le TR d'Oran intègre le circuit touristique et culturel de la wilaya

Le théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran a été intégré, parmi les parcours agréés de la capitale de l'Ouest algérien, dans le circuit touristique et culturel de la wilaya, a-t-on appris auprès de cet établissement culturel. Le théâtre d'Oran accueille un flux important de visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays, faisant de lui un parcours touristique et culturel parmi les itinéraires touristiques agréés par la Direction du tourisme et de l'artisanat, a indiqué son directeur, Mourad Senoussi. Cette initiative fait suite à l'expérience réussie réalisée par cet établissement théâtral lors des Jeux méditerranéens organisés à Oran l'été dernier, sachant que cet édifice a accueilli de nombreuses délégations participantes

et de visiteurs de wilayas du pays, a-t-il rappelé. Le théâtre Abdelkader Alloula, classé patrimoine national en novembre dernier dans la liste nationale des biens culturels protégés, enregistre entre 40 et 60 visiteurs/jour en période d'accueil le matin excepté le dimanche et le lundi, la soirée étant réservée aux activités théâtrales et culturelles. Il est prévu après le mois sacré de Ramadhan, une rencontre entre les responsables du théâtre régional et des agences de tourisme et de voyages exerçant dans l'Ouest du pays, pour intégrer cette structure culturelle dans les circuits touristiques, organisés par ces dernières avec le soutien de la Direction du tourisme et de l'artisanat, a-t-on souligné.

Pour mieux faire connaître cet édifice culturel qui porte le nom de l'un des piliers du théâtre algérien, le défunt dramaturge Abdelkader Alloula, une exposition se tient au sein de son hall, mettant en relief les différentes activités qu'il exerce, ainsi que des habits et accessoires utilisés dans des représentations théâtrales. Dans le cadre des visites pédagogiques gratuites, le théâtre d'Oran reçoit des enseignants et des enfants du préscolaire pour les familiariser de près avec les différents métiers du théâtre, a indiqué M. Senoussi. Le billet d'entrée pour visiter le théâtre est à 100 DA pour ceux qui viennent des différentes wilayas du pays et à 200 DA pour les touristes étrangers

I. M.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

Wilaya de Biskra

Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

NIF : 097507019069808

MISE EN DEMEURE N° : 01

La Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de wilaya de Biskra met en demeure l'entreprise - ETB DEKICH ABED ERRAHMAN - demeurant, Adaoua Commune d'Elhama - Sétif, titulaire du marché numéro : 279 du 05/08/2021 et un délais de Quatre (04) mois , relatif au projet : Lotissement 480 lots Satha 1 - Commune de Doucen lots : Alimentation en eau potable + Assainissement .

Met en demeure pour :

- Suivre les orientations du bureau d'étude
- Achever les travaux dans le cadre du marché et livrer le projet.

Faute de quoi nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation.

L'EXPRESS DU 12/04/2023

ANEP : N° 2316008998

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE MÉDÉA

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS DE PRESELECTION

NIF 99826019002719

Étude et suivi pour la Réalisation D'une école primaire type 2 au niveau du site 1030 logements au pole urbain de Ouzera - Wilaya de MEDEA

Conformément aux dispositions de l'article 48 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant règlement des marchés publics et des délégations de service public

La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa informe les soumissionnaires ayant participé au concours national d'architectures restreint avec exigence de capacités minimales n° 07/2023 paru sur les quotidiens nationaux : **المستقبل** en date du 12/03/2023 et **l'express** en date du 12/03/2023; que les bureaux d'études suivants: société civil ARCHI OASIS Boughzala Mohamed, Chablaoui Elhachmi , Groupement AGORA Cherbi Morad (C F), Groupement Afina Inad (CF) et Otmanine Faicel, Groupement Elamel Chikouch Hamina Elhaj (CF), Amiane Said, Groupement Tafamoun Elmohabdis Kherchich Mohamed Ridha (Cf), Abousdabha Sarah, Groupement Haj Rahmoune Halima (CF) et Bezergua Abdelkader et Benouba Mohamed , SETAM , Groupement HINDAZ Zaoui Brahim (C F) , Groupement Boumeziene Abdelam (CF)Et Bougacemi Mohamed , Groupement Marnouni Hamza (CF)Et Maachou Abdelouhab ,Groupement Bachem Salah eddine(CF) et KERMEZLI Salah eddine, Soukhal Mohamed Ali , Mellah Abderrazak , groupement khilifi ali (CF) et soualhi amel ,Bet AETACH Djidel Mouloud , abdelmumen youcef , Groupement Frères Mehandis Ahmadi Omar (CF) , Zahra Achour , Mitali Mohamed Riadh , Groupement Elmiamari Mostfaoui Djamed Eddine (Cf), Boukhalifa Mohamed , groupement beumassoud omar et abbedi samir (CF) et ferah amel , Groupement Saadi Abderrouf (CF) Et Bouras Mohamed Amine, Groupement Yahyaoui Chaker (CF) Et Benamara Abdelmalek , Groupement Abdoune Redhouane (CF) Et Beguegu Amine, Groupement Gaëham Belkacem (CF) Et Bouregaa Mehdi , Bet Chirir Diousai , Groupement BSCS Bouchehir Sofiane (CF) , Groupement SCP BBAC ET SCP CETAO Boualili Ahmed (CF) .

sont présélectionnés pour l'offre technique, l'offre des prestations et l'offre financières, et seront invités à déposer leurs offres dans un délais de 25 jours à partir de la première parution de ce avis.

La date et l'heure limite de dépôt des offres technique, prestations et financière sont complée a partir de la date de la publication par voie de presse des candidats présélectionnés dans les deux quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 13.30 h

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées. Les trois enveloppes (technique, prestations financière) sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme comportant la mention :

Monsieur le Directeur des Équipements Publics De la Wilaya de Médéa
« Concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimale n° 07/2023
(Enveloppe pour l'offre technique, enveloppe pour l'offre de prestations et enveloppe pour l'offre financière)
Étude et suivi pour la Réalisation D'une école primaire type 02 au niveau du site
1030logements au pole urbain de OUZERA - Wilaya de MEDEA
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Les bureaux d'étude soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14.00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa

L'EXPRESS DU 12/04/2023

ANEP : N° 2316009005

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la sante

Etablissement Hospitalier Spécialise en Cardiologie et Chirurgie Cardiaque de Draa Ben Khedda -Wilaya de Tizi-Ouzou

Nif n° 40801600001504500011

Avis D'appel D'offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales n°01/2023 l'EHSen Cardiologie et Chirurgie Cardiaque de draa ben khedda- tizi-ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur l'approvisionnement en consommable et le non tisse et dispositifs médicaux durant l'année 2023 réparti en 24 lots:

* consommable et le non tisse
Lot N° 01: Consommables Pompe Cec.
Lot N° 02: Oxygenateurs
Lot N° 03: Valve Mecanique Aortique
Lot No 04: Valve Mecaniques Mitrale
Lot No 05: Anneaux Carpentiers
Lot N° 06: Tube Valves
Lot No 07: Clips

Lot No 08: Ligature
Lot No 09: Abords Parenteraux
Lot No 10: Abords Respiratoires
Lot N° 11: Abords Urinaires
Lot N°12: Consommables Pour Appareil
Lot N°13: Non Tisse Propre
Lot N°14: Non Tisse Sterile

Lot N°15 Consommables Pour Appareil Hemochron
Lot N°16: consommables pour appareil cell saver
Dispositifs Medicaux

Lot N°17: Consommable Coronarographie Et Angioplastie Phase Aigue Et Angioplastie Peripherique

Lot N°18: Consommable Pour Angioplastie Des Lesions Coronaires complexes

Lot N°19: Consommable Pour Coronarographic Et Ate Voie Radiale

Lot N°20: Consommable Pour Angioplastie Des Occlusions Chroniques

Lot N°21: Consommable Pour Dilatation Mitrale

Lot N°22: Consommable Pour Cardiopathies Congenitales

Lot N°23: Consommable Pour Electrophysiologie Et Defibrillation Cardiaque

Lot N°24: Consommable Pour Gestion Des Angioplasties Peripherique

les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'établissement hospitalier spécialisé en cardiologie et chirurgie cardiaque de draa ben khedda, contre présentation d'un récépissé de paiement d'une somme de 3 000,00 da (trois mille dinars) non remboursable, représentant les frais de documentation auprès de trésorier inter communal de dran ben khedda.

Eligibilité des candidats:

peut participer à cet appel d'offres, toutes personnes physiques ou inorale régulièrement inscrite au registre de commerce fabricant, importateur ou distributeur :

a)

ayant un agrément ou une autorisation de programme d'importation (pour les importateurs) délivrée par le ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière et certificat de fabrication d'origine algérien pour le fabricant délivré par la chambre de commerce. ayant réalisé au moins une fourniture similaire a l'objet du cahier des charges durant les trois dernières années.

Remarque: les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lot cité si dessus relative a cette appel d'offre conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 sus cité et aux dispositions du cahier des charges notamment l'article 08 les offres des soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière dossier de candidature contient :

une déclaration de candidature
extrait de rôle en cours de validité.

une déclaration de probité renseignée, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire copie du statut de l'entreprise ou de la société.

les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

tout documeal perinettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant,

1 capacités professionnelles: agrément et certificat de qualité autorisation d'importation (importateur), ayant réalisé une fourniture similaire durant les 3 derniers années justifié par une ABESigné le cas échéant.

2/ capacités financières moyens financiers justifiés par les 3 meilleur bilans sur les cinq dernières années et les références buncaires.

3/ capacités techniques: moyens humains et matériels, références professionnelles.

b-l'offre technique:

une déclaration à souscrire; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

tout document permettant d'évaluer l'offre technique à savoir:

- fiches techniques, composant des produits, catalogues.

- certificat iso ou ce.

une lettre d'engagement déterminant le délai de garantie des produits.

une lettre d'engagement déterminant le délai de livraison des produits.

le mémoire technique justificatif, renseigné singé daté et cacheté, par le soumissionnaire

le présent cahier des charges à renseigner, à parapher, à signer, à dater et à cacheter sur toutes les

pages portant la mention manuscrite lu et accepté à la dernière page.

e-l'offre financière :

une lettre de soumission (imprimée ci-joint) à renseigner, à signer, à cacheter et à dater par le soumissionnaire. bordereau des prix unitaires (imprimé ci-joint) à renseignée, à signer, à dater et à cacheter par le soumissionnaire.

le détail quantitatif et estimatif (imprimé ci-joint) à renseigné, à signer, à dater et à cacheter par le soumissionnaire.

le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées, portant respectivement la mention « dossier de candidature » << offre technique >> << offre financière >> .

ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant que la mention ci-après:

<< à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres >>

avis d'appel d'offre n°01/2023 relative à « l'approvisionnement en consommable et le non tisse et dispositifs médicaux »

au profit de l'établissement hospitalier spécialisé

en cardiologie et chirurgie cardiaque draa ben khedda- tizi-ouzou (lot.....)

les offres doivent être déposées à l'adresse suivante

établissement hospitalier specialise en cardiologie et chirurgie cardiaque

adresse: rue kasri ahmed-draa ben khedda tizi-ouzou

« bureau des marches »

la durée de préparation des offres est de dix (10) jours à compter de la date de la première publication dans le bomop de la presse. la date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 11h00

l'ouverture des plis correspond au même jour à 12h 00 mn.les soumissionnaires sont invité à direction de l'établissement, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 100 jours correspondant à la durée de

d'ouverture des plis qui sera publique, et se tiendra au niveau de la prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

offres augmentée de 03 mois, à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 12/04/2023

ANEP : N° 2316008871

TENSIONS À TAIWAN : LA CHINE SIMULE UN "BOUCLAGE" DE L'ÎLE, LA RUSSIE SOUTIENT ET LES ÉTATS-UNIS RÉPLIQUENT

Par: ladepeche.fr

La crise entre la Chine et Taïwan a franchi une étape supplémentaire ces dernières heures avec une simulation de "bouclage" de l'île par l'armée chinoise. Une opération, soutenue par Vladimir Poutine, qui vise à répliquer à la rencontre mercredi de la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen avec le président de la Chambre américaine des représentants, Kevin McCarthy. La Chine s'entraînait lundi à un "bouclage" de Taïwan au troisième jour d'exercices militaires tandis que les États-Unis, après avoir appelé à la "retenue", déployaient un destroyer dans des eaux revendiquées par Pékin. En fin de matinée, la Chine a annoncé que les exercices militaires contre l'île autonome de Taïwan, que Pékin revendique comme une province de la Chine, s'étaient "achevés avec succès". Le commandement militaire chinois "a accompli avec succès diverses tâches" de préparation militaire "autour de Taïwan avec l'exercice Joint Sword". Il a "testé de manière approfondie sa capacité de combat" interarmées "en conditions réelles", a précisé l'armée dans un message diffusé sur les réseaux sociaux.

"BLOCUS AÉRIEN"

Commencées samedi, les manœuvres chinoises visent à protester contre une rencontre mercredi de la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen avec le président de la Chambre américaine des représentants, Kevin McCarthy. Objectif ? Simuler un "bouclage" du territoire de 23 millions d'habitants réclamé par Pékin, a expliqué l'armée chinoise. Et notamment un "blocus aérien", selon la télévision d'Etat CCTV. "L'indépendance de Taïwan et la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan s'excluent mutuellement", a déclaré Wang Wenbin, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères lors d'un briefing régulier, jugeant nécessaire de s'"opposer fermement à toute forme de séparatisme pour l'indépendance de Taïwan".

SOUTIEN DE POUTINE

Le commandement du théâtre d'opérations Est de l'Armée a précisé que le Shandong, l'un des deux porte-avions de la Chine, a "participé à l'exercice du jour". Taïwan a dit avoir détecté lundi 11 navires de guerre et 59 aéronaves chinois autour de l'île. Durant le week-end, des avions de chasse et des navires de guerre avaient simulé des bombardements ciblés contre l'île, dans le cadre de cette opération baptisée "Joint Sword" et dénoncée par Taïwan.

Le Kremlin a apporté tout son soutien aux manœuvres militaires chinoises à Taïwan, estimant que Pékin était victime de "provocations" de la part des États-Unis qui soutiennent l'île. "La Chine a le droit souverain de réagir à ces actions provocatrices, notamment en conduisant des manœuvres", a dit à la presse le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

Rappel des faits historiques : L'historienne Adame Ba Konaré "corrige" le discours de Sarkozy

Passées les réactions vives qu'a suscitées chez les Africains le discours de Nicolas Sarkozy prononcé à Dakar le 26 juillet 2007, ses déclarations sur l'immobilisme du continent africain ou encore la non-responsabilité de la France dans ses problèmes actuels nécessitaient une riposte argumentée, dépouillée de toute considération émotive.

Par L'Alternance - média malien

C'est dans le but d'éclairer le président Sarkozy et, plus généralement, le grand public sur la réalité de l'histoire africaine, qu'Adame Ba Konaré a lancé, en septembre 2007, un appel remarqué à la communauté des historiens. Dans un texte publié le 14 septembre 2007 par le quotidien malien Les Echos, Adame Ba Konaré s'insurge. Elle demande à ses collègues de la rejoindre dans un Comité pour la défense de la mémoire de l'Afrique. Et elle propose aux historiens africains de s'engager dans la production d'un ouvrage scientifique qui réponde au discours du chef de l'Etat français. Le discours du président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, lors de sa visite à Dakar le 26 juillet 2007, n'a pas manqué de soulever une vive réprobation dans une large partie de l'opinion africaine, par son ton, par ses références à des poncifs vieux de plus d'un siècle que l'Europe tenait sur l'Afrique avant la colonisation, une Afrique alors méconnue et fantasmagorique. Les poncifs les plus saillants du discours «sarkozien», directement hégéliens mais révolus depuis et qui heurtent le plus l'historien de l'Afrique, proclament, entre autres, ceci : (...) «Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain qui, depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès. Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tennaille l'homme moderne mais reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout semble être écrit d'avance. Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. Le problème de l'Afrique et permettez à un ami de l'Afrique de le dire, il est là. Le défi



de l'Afrique, c'est d'entrer davantage dans l'histoire. C'est de puiser en elle l'énergie, la force, l'envie, la volonté d'écouter et d'épouser sa propre histoire. Le problème de l'Afrique, c'est de cesser de toujours répéter, de toujours ressasser, de se libérer du mythe de l'éternel retour, c'est de prendre conscience, que l'âge d'or qu'elle ne cesse de regretter ne viendra pas pour la raison qu'il n'a jamais existé. Le problème de l'Afrique, c'est qu'elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l'enfance. (...) La réalité de l'Afrique, c'est celle d'un grand continent qui a tout pour réussir et qui ne réussit pas parce qu'il n'arrive pas à se libérer de ses mythes (...)» De telles déclarations sont révélatrices d'un fait : après plus de cent ans d'histoire partagée avec la France et près de soixante ans de collaboration après les indépendances, l'Afrique se rend compte brutalement que son principal partenaire a d'elle une vision étonnamment statique, alors même que foisonnent depuis maintenant plusieurs décennies, moult écrits et moult débats sur elle et sur son sol. Face à une telle situation, nous sommes, nous historiens africains, interpellés en premier lieu, car ce sont nous, fondamentalement, qui avons la charge de gérer la mémoire de l'Afrique. Intervenir dans ce débat est un devoir à la fois scientifique et militant pour nous. Si nous

nous taisons, ce sera l'histoire qui nous jugera du haut de son tribunal. Si nous nous taisons, ce sera ne pas faire honneur à la mémoire de tous nos devanciers, parmi lesquels Joseph Ki-Zerbo et Cheikh Anta Diop, qui se sont lancé corps et âme dans la bataille de la réhabilitation de l'histoire africaine. S'assumer et assumer notre part de responsabilité face à l'histoire, face aux générations montantes, face à la jeunesse, voilà ce que je vous propose, voilà ce que je nous propose. Réfléchissons, échangeons, partageons sur la base du volontariat, en adoptant une posture scientifique dépouillée de toute émotion, autour des thèmes suivants que nous retenons dans les débats en cours : «L'Africain et la reproduction du temps mythique» ; «L'Africain et la corruption» ; «Ce que la colonisation a apporté à l'Afrique» ; «L'Africain et la raison» ; «L'Africain et le règne de la nature» ; «L'Africain et les droits de l'homme, la démocratie, la liberté et la justice» ; «L'Africain et l'enfermement sur soi». Je propose que chacun d'entre nous, dans son domaine de compétence académique, produise un article au plus tard pour fin décembre 2007, en introduisant, si nécessaire, des grilles de lecture comparative avec d'autres sociétés pour un raccordement juste et équitable à l'histoire universelle

Palestine: Des dizaines de colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

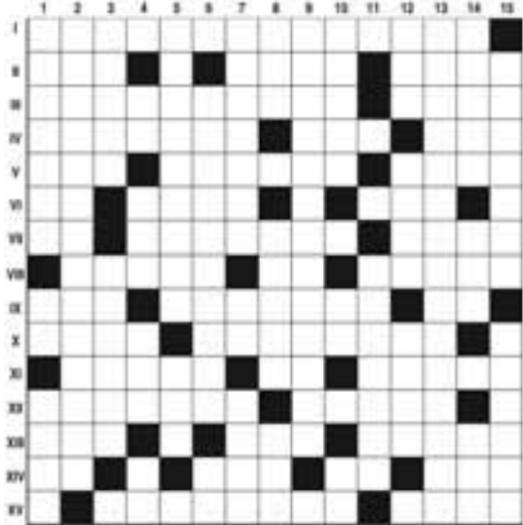
Des dizaines de colons israéliens ont pris d'assaut, lundi, les esplanades de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem-Est, sous protection de la police israélienne, à l'occasion de la fête juive de Pâque. Des témoins oculaires ont déclaré à Anadolu que la police israélienne a interdit, quelques heures avant la prière de l'aube, aux moins de 50 ans d'entrer dans la mosquée Al-Aqsa pour accomplir la prière. Les témoins ont fait savoir que les forces de police ont été déployées et ont permis à une dizaine de colons de faire incursion à travers la porte des Maghrébins, la porte de "la chaîne" au niveau du mur ouest de la mosquée Al-Aqsa. La même source a souligné que les fidèles présents dans la mosquée ont protesté contre les intrusions en criant "Allahou Akbar", tandis qu'un certain nombre de Palestiniens ont effectué la prière du matin (Duha), devant la chapelle couverte. Les témoins oculaires ont également

affirmé que la police a chassé les fidèles des cours de la mosquée Al-Aqsa lors des incursions des colons, notant que des dizaines de Palestiniens ont déjà commencé le rite de "Itikaf" (retrait spirituel), à la mosquée Al-Aqsa. Le Département des dotations islamiques à Jérusalem a déclaré, dimanche, que 912 colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa, en réponse à l'invitation de groupes de colons à l'occasion de la fête de la Pâque juive, qui se poursuit jusqu'au 12 avril prochain. La chaîne d'information israélienne "12" a annoncé dimanche que la police israélienne pourrait fermer la mosquée Al-Aqsa, en raison d'incursions répétitives des colons au cours des dix derniers jours du Ramadan. Cependant, elle a indiqué que le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a exigé, avec le soutien du ministre de la Défense Yoav Galant, de permettre aux colons d'enva-

hir la mosquée mercredi prochain qui coïncide avec le début des dix derniers jours du Ramadan et les derniers jours de la fête juive de la Pâque. La chaîne israélienne a déclaré que le Premier ministre Benjamin Netanyahu, ayant tenu une séance de consultation dimanche avec la participation de Ben-Gvir et Gallant, n'a pas pris de décision définitive concernant l'arrêt des incursions au cours des dix derniers jours du Ramadan. La situation dans la ville de Jérusalem est tendue depuis le début de la semaine dernière, suite à une incursion nocturne de la police israélienne pour empêcher les fidèles de pratiquer le rite du "Itikaf". Ces incursions répétitives ont causé des tensions et des affrontements dans les territoires palestiniens et les zones arabes en Israël, ainsi que des tirs de roquettes depuis le Liban, Gaza et la Syrie.

R.C./Agence Anadolu

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT
 I. Recueil poétique de Victor, de 1856 (Les). II. Celle pour le rétablissement de la statue d'Henri 4 date de 1819. Victoire napoléonienne. Connais. III. De façon stricte. Durendal est celle de Roland. IV. Alcaloïde toxique. Fin de journées. Source de l'Ognon. V. Les Teutons en développement. Essayer. Terres en mer. VI. Lettres de Juliette. Destin. Patriarche à arche. VII. Initiales des prénom et nom de l'auteur des Hauts de Hurlevent. Juliette Drouet et Léonie Biard en ont été de belles. Celui du Panthéon domine toujours l'ancien emplacement des Feuillantines. VIII. Entrera dans la bataille. Fin de désir. Un certain code. IX. Celle de Jersey accueille la famille Hugo le 5 Août 1852. Charles y est, aux côtés de Léopoldine, à Villequier. Mesure jaune. X. Commune des Pyrénées-Orientales. Gainage musculaire. XI. Porté aux nues. Initiales du nom de Charles-Augustin, ami de Victor et d'Adèle. Habit. XII. 6. Place Royale sera celle des Hugo pendant 16 ans. Dans la Légende des Siècles, elle dure 5 jours entre Roland et Olivier. XIII. Général sudiste. Fin Octobre. Cérémonials. XIV. Aux lisières de Bièvres. Léopoldine l'avait pris dans son âge enfantin. Lieu de départ pour les enchaînés pour le bagne. Colère d'hier. XV. La maîtresse de Victor pendant

50 ans. Saisons des vacances aux Roches.
VERTICALEMENT
 1. Euphrasie, de son vrai prénom. En plein ciel. C'est le nom que donne Victor à Blanche Lanvin, dans ses Carnets. 2. Recueil poétique de 1826. 3. Petit-Georges est celui d'Adèle. 2. Charles Vacquerie est celui de Victor et d'Adèle. 4. Fin de souper. Celui de Lanka, c'est ex-Ceylan. Dupée. Tel Victor au bain de mer. 5. Celui de Victor était en hauteur pour écrire debout. Point besoin de cette drogue pour exalter notre homme. 6. Excitantes. Tête de Pinson. 7. Erotisa. Toto en tête. Il mérita sa retraite, après la Berezina. 8. Général américain qui brilla dans la campagne du Mexique. Ceux du clan Hugo étaient solides. Ce que fait l'Homme de Victor Hugo, en 1869. 9. Cette oeuvre de 1872 raconte les douze mois de douleurs en tout genre (L'). 10. Victor aimait bien faire cela sur ses servantes. Deux lettres de Meurice. Ile de départ pour Cayenne. 11. Ce qu'était l'ami Louis Boulanger. 12. Se lance. Tel l'air des îles anglo-normandes. Gavroche en quelque sorte. 13. Ou Badinguet, ou Boustrapa. 14. Victor avait le sien à l'hémicycle. Joli mois des roses pour mourir. Long temps. 15. Tel notre Victor qui ne promettait pas tant à sa naissance. Il aimait à les voir nues, autant que les pieds.

Les mots fléchés

| | | | | | |
|-----------------------|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------|
| EN VIEUX EFFONDREE | PROFIT PETITE PATISSERIE | CABINET DE NOTAIRE DEMARREUR | NOTE CONFIRMES A LEUR POSTE | ONEREUSE APRES LA SIGNATURE | BASSESE DEVERSEE |
| SALADE VERTE TEMPETES | | | | CHIFFRE DIVIN AFRICAIN | |
| VIEUX DO ORIENTENT | REDRESSENT ECHELONS | | | TRAIT LUMINEUX EXCLAMATION | |
| PETIT RUMINANT | JOIE POPULAIRE STATION DES LANDES | | PREMIERE PAGE PAREIL | ABSORBES ARTICLE | |
| RETIRE VILLE TURQUE | | COURBE DU FLEUVE NEGATION | | SALUE L'AN NEUF OBTENU | METTAIT SUR LA PAILLE |
| LIMITE ILE DE FRANCE | | | DYNAMIQUE PASSAGE A PIED | DUPE PERCE | EVASION |
| JEU DE PONS INAMICAL | RISQUE | FAIRE DEPARTEMENT FRANCAIS | | APERÇOIT | DEVÊTU EMISSION DE GAZ |
| SOUVERAINE | | | SOMME EN JEU | | |

SOLUTIONS MOTS CROISÉS PRECEDENTS

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| -I | C | A | B | R | E | L | | | |
| -C | S | A | R | D | O | U | | | |
| -P | R | E | N | A | U | D | | | |
| -S | L | A | V | O | I | N | E | | |
| -E | S | O | U | C | H | O | N | | |
| -U | B | A | L | A | V | O | I | N | E |
| -S | C | O | R | N | E | I | L | L | E |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G | T | C | P | | | | | |
| A | U | S | T | R | A | L | I | E |
| A | U | C | U | N | E | T | | |
| O | D | E | D | A | G | U | E | |
| E | D | R | E | D | O | N | | |
| B | L | E | U | A | I | S | | |
| O | B | A | P | R | O | | | |
| T | U | N | I | S | I | E | T | |
| P | E | S | O | P | E | T | | |
| S | E | C | H | I | L | I | | |
| E | V | A | D | A | E | V | | |
| A | R | A | L | S | E | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| P | A | N | S | E | M | E | N | T |
| A | G | I | O | T | E | R | A | I |
| T | E | S | S | I | T | U | R | E |
| E | N | I | O | C | I | D | | |
| V | R | A | T | E | L | S | N | A |
| N | I | A | E | U | M | E | S | |
| I | S | O | L | E | R | A | S | |
| T | E | N | U | G | R | U | E | |
| E | S | S | E | N | I | E | N | S |

MOTS MÊLÉS N° 16

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 14:
 La phrase-mystère est : viande de brousse

- | | | |
|------------|---------------|------------|
| ABSTENTION | ELECTEUR | PROGRAMME |
| BULLETIN | ELECTION | PROMESSE |
| BUREAU | ELIRE | RANG |
| CAMP | FRAUDE | SCRUTATEUR |
| CAMPAGNE | HEMICYCLE | SCRUTIN |
| CANDIDAT | ISOLOIR | SENATEUR |
| CARTE | LISTE | SIEGE |
| CHAMBRE | MAIRE | SLOGANS |
| CONSEIL | MANDAT | SONDAGE |
| COUT | OPINION | SUFFRAGE |
| DEBAT | PARAPHE | TOUR |
| DEFI | PARLEMENTAIRE | VOIX |
| DEPUTE | PARTI | VOTER |
| DROIT | PESER | |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | C | D | T | A | D | I | D | N | A | C | X | I | O | V |
| O | A | O | R | B | E | P | B | T | A | D | N | A | M | O |
| P | M | R | U | S | F | M | M | U | A | E | R | U | B | T |
| I | P | I | L | T | I | A | O | A | L | E | L | I | R | E |
| N | A | O | H | E | M | I | C | Y | C | L | E | U | T | R |
| I | G | L | I | N | M | R | P | R | O | M | E | S | S | E |
| O | N | O | I | T | C | E | L | E | T | T | I | T | S | C |
| N | E | S | E | I | T | M | N | E | A | L | E | E | I | O |
| E | R | I | D | O | G | M | G | T | S | G | N | L | E | N |
| H | B | D | U | N | E | A | U | N | A | A | T | E | G | S |
| P | M | R | A | V | R | R | A | D | T | I | T | C | E | E |
| A | A | R | R | F | C | G | N | E | O | U | R | T | T | I |
| R | H | R | F | S | O | O | U | R | P | E | S | E | R | L |
| A | C | U | T | L | S | R | D | E | B | A | T | U | A | O |
| P | S | T | S | I | E | P | D | N | I | T | U | R | C | S |

BAB EL OUED : UNE BANDE DE DEALERS DÉMANTELÉE

Les services de sécurité d'Alger, représentés par la police judiciaires de la Sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued, ont traité une affaire d'importation et de commercialisation de produits psychotropes. C'est ce qu'indique un communiqué de la DGSN. Cette affaire a été enclenchée suite à des informations faisant état de l'importation illégale par cette bande criminelle vers le quartier populai-

re de Bab El Oued. Ces poisons étaient soigneusement dissimulés dans des haut-parleurs et des boîtes de compléments alimentaires. Grâce à l'extension des prérogatives territoriales des policiers en charge de cette enquête, celle-ci a permis d'interpeller 2 suspects âgés entre 30 et 48 ans, natifs d'une wilaya avoisinante. L'enquête a également permis de remonter jusqu'à l'épouse de l'un des deux suspects,

impliquées elle aussi dans ce trafic transnational. Cette femme ramenait de la drogue en Algérie dans des sacs de thé à bord de voitures de location. Cette affaire de qualité a permis la saisie de 13.680 comprimés psychotropes, 3873000 DA, 1200 livres turques, ainsi que 4 téléphones portables. Les suspects ont été déferés devant la justice après finalisation des procédures légales requises.

Alger 23°
Constantine 21°
Oran 22°
Ouargla 29°

16

| | | | | |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| FADJR | DOHR | ASR | MAGHREB | ISHA |
| 04:53 | 12:51 | 16:26 | 19:13 | 20:38 |

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 120 AVRIL 2023 // N°535 // PRIX 20 DA

KHALED BENMOHAMED, DG DU BNEDER :

« LES ÉCARTS IMPORTANTS DES PRIX DUS À DES PROBLÈMES DE COMMERCIALISATION, DE TRANSPORT ET DE MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE »

Le RGA 2023 qui concernera l'ensemble des productions qui sont pratiquées par l'ensemble des exploitants agricoles », se déroulera en deux phases dont la première consiste à « la constitution d'un fichier de référence sur la base des données établies par les services des statistiques relevant des différentes Directions des services agricoles (DSA) des wilayas ...



Les résultats du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2023 devraient permettre d'anticiper et prévenir de la volatilité des prix des produits de large consommation, a indiqué, le directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), Khaled Benmohamed. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, M. Benmohamed a déclaré que si les variations de prix sont actuellement « brusques », les résultats du RGA auront pour conséquences de les rendre « plus souples », expliquant ces écarts importants de prix par « des problèmes de commercialisation, de transport ou de manque de main d'œuvre pour la collecte des récoltes ». Le responsable a estimé, à ce titre, que l'organisation du RGA 2023 « vient à point nommé » vu que le dernier recensement du genre remon-

te à 2001, dont la base de données est « largement dépassée ». Cette opération de recensement « devrait se dérouler sur une période maximale de trois mois, afin d'avoir une photographie instantanée sur l'économie agricole et obtenir les informations liées aux différentes productions pour éviter le transfert de production d'une région à une autre, ce qui fausserait la répartition spatiale des productions », a souligné le premier responsable du BNEDER qui prend en charge la réalisation du RGA. Ainsi, le RGA 2023 donnera, selon lui, les réponses attendues en termes de visibilité sur la structure agraire, notamment la répartition spatiale des productions et les répartitions des classes de superficies (petites, moyennes ou grandes exploitations). Il permettra, en outre, d'avoir une idée plus précise sur la structure des effectifs des animaux d'élevage, ou encore des informations sur l'emploi ainsi que des données sur l'âge des chefs d'exploitations et des types d'exploitations, a-t-il ajouté. Ce recensement

contribuera à révéler « certains changements en termes de pratiques agricoles et de types d'exploitations », selon le responsable estimant que « nous assistons à l'émergence de l'exploitation agricole industrielle, qui par la mise en culture de grandes superficies, dans le cadre du développement des cultures stratégiques, donnera des informations très édifiantes sur l'économie agricole et surtout sur l'orientation des productions issues des zones du grand sud algérien ». M. Benmohamed a fait savoir, également, que ce RGA « permettra, peut-être, de découvrir un certain nombre de filières en émergence et qui peuvent constituer un élément fondateur de filières d'avenir ». Le RGA 2023 qui « concernera l'ensemble des productions qui sont pratiquées par l'ensemble des exploitants agricoles », se déroulera en deux phases dont la première consiste à « la constitution d'un fichier de référence sur la base des données établies par les services des statistiques relevant des différentes Directions des ser-

vices agricoles (DSA) des wilayas », a tenu à préciser le responsable. Au cours de la seconde phase du RGA, il sera procédé à « des enquêtes modulaires complémentaires à l'enquête de base, pour mettre la lumière sur un certain nombre de thématiques : l'utilisation des engrais, la mécanisation, ou encore un type d'élevage ». Le troisième recensement général de l'agriculture sera lancé octobre prochain, selon des déclarations récentes du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. Quelque 11.000 personnes dont 8000 enquêteurs sur le terrain seront mobilisés pour la réalisation de l'opération de recensement au niveau national, qui bénéficiera d'une enveloppe de 789,5 millions de dinars. Évoquant les cultures stratégiques, le directeur général du BNEDER a appelé à « mettre le paquet sur l'irrigation d'appoint afin de sauver la campagne céréalière de cette année, bien qu'elle ne soit pas en danger dans l'ensemble du territoire ». Il a estimé que l'irrigation d'appoint de 600.000 hectares de céréales est un objectif « ambitieux », qui permettrait s'il est atteint de « sécuriser la production agricole autour de 36 à 40 millions de quintaux, équivalente à la production à la campagne de l'année dernière ». M. Benmohamed a affiché sa satisfaction quant aux performances « très intéressantes » atteintes dans la culture de la pomme de terre avec des rendements « autour de 750 à 800 quintaux à l'hectare et parfois plus ».

SONATRACH SIX DÉCOUVERTES AU 1ER TRIMESTRE 2023

Le groupe Sonatrach a annoncé avoir réalisé six découvertes d'hydrocarbures, en effort propre, durant le premier trimestre de l'année 2023, indique un communiqué du groupe, rendu public hier. Ainsi, deux découvertes de pétrole et de gaz ont été réalisées dans le bassin d'Amguid Messaoud, lors du forage des puits BRM-1 et BMD-1 » avec des débits de 5699 barils/jour d'huile et 170461 m3/jour de gaz enregistrés dans le premier puits et des débits de 4856 barils/jour d'huile et de 255912 m3/jour de gaz dans le deuxième », précise le communiqué.

YB

WASSIM KOUIDRI, NOUVEAU PDG POUR SAIDAL

La PDG de Saïdal, Fatoume Akacem, a été démise de ses fonctions, une décision prise à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue lundi au siège du ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique. Saïdal annonce, dans ce sillage, la désignation de Wassim Kouidri, nouveau PDG du groupe. Ce dernier occupait le poste de directeur commercial à Saïdal. Nommée à ce poste en février 2020, Fettoume Akacem, avait été distinguée par le chef de l'Etat en 2021. M. Tebboune lui avait attribué le 4 décembre 2021, la médaille de l'Ordre du mérite national au rang de « Achir ».

RE

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

31 morts et 1353 blessés en une semaine

Trente et une (31) personnes ont trouvé la mort et 1353 autres ont été blessées dans 1118 accidents de la circulation survenus durant la période du 2 au 8 avril courant, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 6 personnes

décédées sur les lieux des drames et 102 autres blessées suite à 104 accidents de la route, précise la même source. En outre, les secours la Protection civile ont procédé à l'extinction de 663 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (89), Blida (41) et Mostaga-

nem (36 incendies), est-il ajouté. Enfin, et concernant les opérations diverses, 4417 interventions ont été effectuées durant la même période et permis le sauvetage de 261 personnes en situation de danger ainsi que l'exécution de 3907 opérations diverses d'assistance.

RN